60¢
plus TPS

La Liberté

Saint-Boniface, du 10 au 16 avril 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



Photo: Jean-Pierre Dubé

La capitale de l'érable!

La saison des produits de l'érable se poursuit avec la cabane à sucre à Saint-Pierre-Jolys, le dimanche 12 avril, de 11 h à 19 h. Léo Hébert et Armand Desharnais s'affairent à préparer le sirop qui servira de réserve au Musée. Une comédie musicale sera présentée à 20 h au Centre récréatif. Page 16.

La Liberté économique

La Liberté lance cette semaine la publication mensuelle d'une section spéciale sur l'économie des villages, en commençant par Saint-Pierre-Jolys. **Pages 9, 10 et 11.**

Autochèque plus

Francofonds se propose d'augmenter à 430 le nombre d'autochèques et de recueillir 40 000 $ en dons globaux en 1992. **Page 6.**



photo: Hubert Pantel

Croissance au ralenti

Les effets de la récession continueront de toucher le mouvement coopératif, a expliqué le directeur général de la Fédération des caisses populaires, Maurice Therrien, lors de l'assemblée annuelle du 4 avril. Page 8.

Citation de la semaine

«On a bien fait partir Duvalier.»

Le Haïtien Léonard Fabien, de passage au Manitoba dans le cadre de la campagne de Développement et Paix, sur la lutte de ses compatriotes sur le chemin de la démocratie. **Page 9.**

Mariette la comique

La seule femme à participer aux auditions manitobaines de Juste pour rire a remporté le prix de 350 $, et une participation au auditions nationales à Montréal. **Page 13.**

Une journée plus tôt

En raison du Vendredi saint, le journal La Liberté, édition du 17 avril 1992, sera distribué une journée plus tôt. Nos annonceurs sont priés de noter que l'heure de tombée pour cette édition sera le lundi 13 avril, à midi. Nos bureaux seront évidemment fermés le vendredi 17 avril 1992.

AVIS

À partir du 1er avril les docteurs Roland Cantin et Peter Lim ne verront leurs malades qu'à leurs bureaux de consultation ou, si nécessaire, à domicile.

Les heures d'ouverture de leur bureaux seront de 9 h à 17 h du lundi au vendredi. Leurs bureaux seront fermés les fins de semaine et les jours de congé public.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 433–7950 ou, après les heures de bureau, le 433–7943.



Pierre et Marguerite GRIMARD
1967 - 15 avril - 1992

Toutes nos félicitations chers parents, à l'occasion de votre 25e anniversaire de mariage.

Avec amour,
vos enfants
Allain, Ginette, Gisèle et Paulette

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

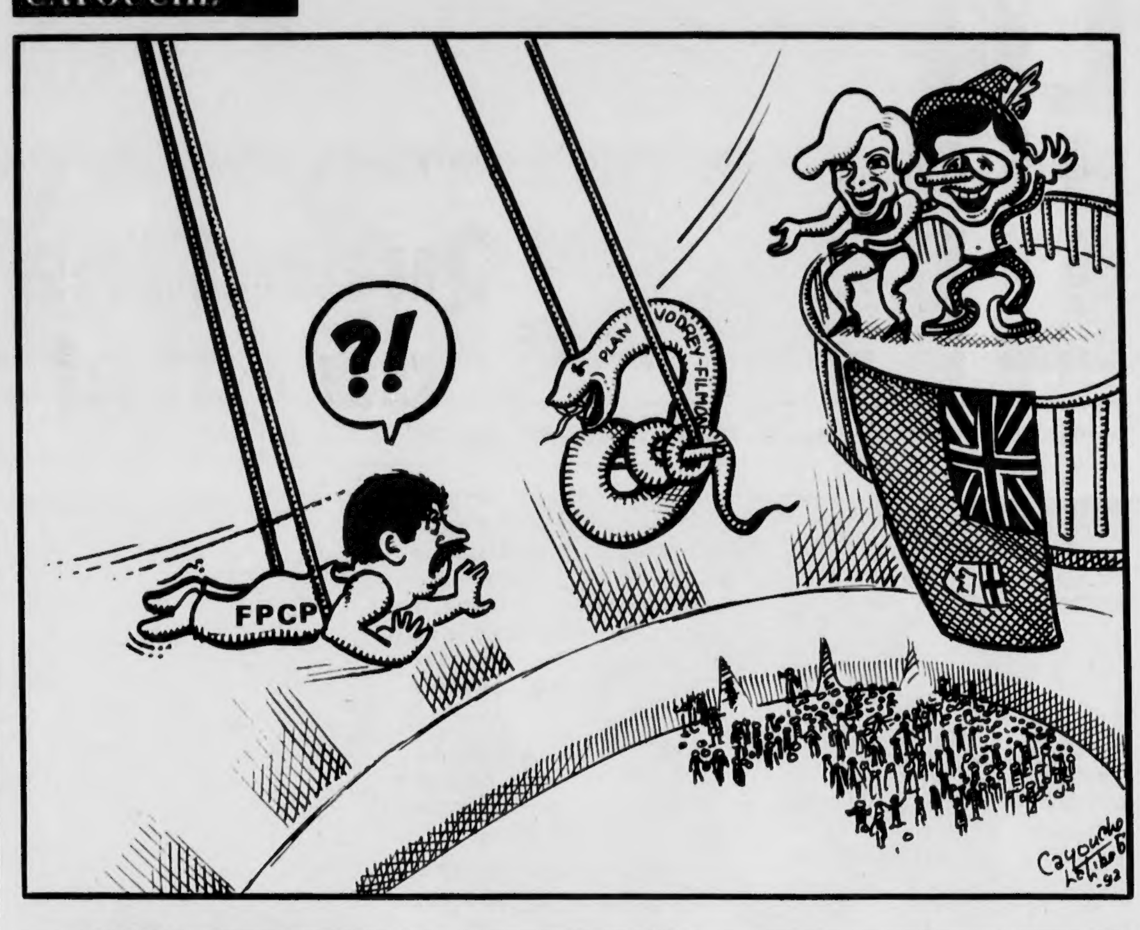
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

Sois futé... flaire le danger

Toronto - Pour la deuxième année consécutive, le mois d'avril a comme thème «Sois futé... flaire le danger» au Canada. Le Manitoba est au nombre des provinces à souscrire à ce programme fondé en 1987 par Lesley Parrott à la suite de l'enlèvement et du meurtre de sa fille de 11 ans, Alison, à Toronto. Le programme suggère aux enfants de 7 à 10 ans de se fier à leur instinct s'ils se retrouvent dans une situation contre de leur volonté. Le programme est rendu possible grâce aux chefs de police du Canada, et aux lapins Josée et Dédé, les mascottes.

La GRC pour 20 ans

Winnipeg - Le fédéral et la province ont signé une entente qui assurera au Manitoba les services de la Gendarmerie royale du Canada pour une période de 20 ans. Aux termes de cet accord, la province et les municipalités paieront 70 % des coûts et le fédéral 30 % pour les municipalités de moins de 15 000 habitants. Cette répartition maintient le partage des coûts qui existait auparavant.

40 000 $ pour des bourses d'études

Ottawa - Le secrétariat d'État versera 40 000 $ afin de permettre à la Fédération des jeunes Canadiens français de mener à terme son projet de promotion des bourses d'études au niveau postsecondaire pour les jeunes francophones. Le projet comprend la mise à jour du répertoire des bourses d'études, sa réimpression ainsi que sa promotion dans chaque province.

Le plus important programme au pays

Ottawa - Voyageurs Canada 92, le plus important programme d'échanges de jeunes dans l'histoire du pays, permettra à près de 37 000 jeunes de toutes les régions de connaître d'autres régions du Canada. Chaque député a jumelé sa circonscription avec celle d'un autre. Dans chacune, on choisira jusqu'à 125 jeunes de 16 à 21 ans, qui se rendront, entre juin et novembre, pour une semaine dans la circonscription jumelée. Les demandes doivent être envoyées au député fédéral de chaque comté avant minuit, le 8 mai 1992.

Une fausse mesure d'économie

Ottawa - Le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, croit que les répercussions de l'élimination du Programme de contestation judiciaire seront plus grandes que les économies qu'elle représente. La jurisprudence n'est pas encore claire, selon lui, et les Américains débattent toujours du "Bill of Rights" après 200 ans. (APF)

ACTUEL

L'hôpital De Salaberry doit réduire son service d'urgence

Quand les médecins du rural craquent

Depuis le 1er avril, un seul médecin, le docteur Kwon, assure les urgences au Centre médico-social De Salaberry. Pour faire face à la situation, la direction de l'hôpital a mis en place une politique de «triage» des urgences qui se présente comme suit:

1) Cas d'extrême urgence: danger de mort, toute attente peut être dangereuse. On s'occupera de vous immédiatement.

2) Cas urgent: urgence sans danger de mort, soins médicaux rapidement nécessaires. On s'occupera de vous le plus rapidement possible.

3) Cas non urgent: intervention non urgente, services d'urgences non nécessaires. Attente possible, un médecin vous examinera dès qu'il pourra se libérer.

À leur arrivée au Centre, les malades seront examinés par une infirmière qui déterminera le degré d'urgence et fera appel si nécessaire au médecin. Bien que cette pratique paraisse un peu curieuse, le président du conseil d'administration, Luc Catellier, affirme qu'elle existe déjà dans «pas mal tous les hôpitaux».



photo: Laurent Gimenez

Luc Catellier, président du conseil d'administration: le nouvel édifice aidera à attirer des médecins.

La nouvelle politique fait suite à la démission en bloc, le 31 mars, de trois des quatre médecins qui assuraient jusqu'alors le service d'urgence. L'un d'eux, le docteur Roland Cantin, explique que la charge de travail excessive est la cause de cette décision.

«Voyez-vous, j'ai 64 ans et je pratique à Saint-Pierre depuis 30 ans. Mes collègues ont 59 ans et 62 ans. Ça fait des mois qu'on demande à ralentir nos activités. Plusieurs fois, on s'est retrouvé à deux médecins au lieu de quatre pour faire le travail de bureau, le travail d'hôpital et répondre aux appels téléphoniques.

«Ce que vous pouvez faire à 34 ans, vous ne pouvez pas le faire à 64. On a suggéré à la direction de l'hôpital de réduire les heures d'ouverture de la salle d'urgence. Même à Winnipeg, où il y a beaucoup plus de médecins, le service n'est pas ouvert 24 heures par jour. Mais la direction n'a rien fait et ne nous a pas laissé d'autre choix que de nous démettre de nos fonctions.»

De son côté, Luc Catellier affirme qu'il va tenter d'attirer de nouveaux médecins au Centre médico-social en leur vantant notamment les mérites du nouvel édifice qui doit être construit d'ici deux ans. Une tâche ardue quand on connaît la pénurie de médecins qui frappe les régions rurales.

En 1990, on comptait 74 médecins seulement en campagne (un pour 4 932 habitants) contre 1 624 à Winnipeg (un pour 369 habitants). Ces chiffres donnent raison au docteur Cantin lorsqu'il affirme que «les jeunes médecins aujourd'hui veulent du temps libre», ce qu'ils trouvent plus facilement en ville qu'en région.

Pour tenter de corriger la situation, le gouvernement provincial offre déjà des bourses aux étudiants en médecine qui s'engagent à pratiquer au moins deux ans en région. Ils bénéficient également de primes d'établissement non imposables.

Ces encouragements aideront peut-être le Centre médico-social De Salaberry à trouver de nouveaux médecins d'ici l'été. À cette époque de l'année, la population desservie passe de 4 000 à 10 000, en raison notamment du parc provincial à Saint-Malo qui attire de nombreux vacanciers.

Luc Catellier n'écarte pas la possibilité de diminuer les heures d'ouverture du service d'urgence si le recrutement s'avère infructueux au cours des deux prochains mois. Les malades «mal pris» devraient alors se diriger vers Steinbach, Morris, Vita ou Winnipeg.

Laurent GIMENEZ

Roxanne Beaudette veut devenir médecin de campagne

Le défi comme choix de vie

Dans un peu plus d'un an, lorsqu'elle aura terminé sa deuxième année d'internat au Nouveau-Brunswick, Roxanne Beaudette a la ferme intention d'établir son cabinet médical en région. Sa principale motivation: «le défi».

Au cours de ses deux dernières années d'études à l'Université du Manitoba, la jeune femme originaire de Saint-Jean-Baptiste a bénéficié d'une bourse du gouvernement manitobain s'élevant à 15 000 $ par an. En échange, elle devra pratiquer en région rurale ou dans le Nord pendant au moins deux ans.

Qu'à cela ne tienne: Roxanne Beaudette a de toutes façons décidé de mener sa carrière loin des grosses villes, qu'elle affirme ne pas aimer.

«Ce qui m'intéresse, c'est le défi, déclare-t-elle. J'ai passé deux étés dans le Nord, vers la baie d'Hudson, et j'ai vu la garde-malade qui décrivait l'état du patient au médecin au téléphone. C'était pas croyable! Un travail difficile mais aussi très excitant.»

Elle estime qu'il y a «en masse de médecins» au Manitoba mais qu'ils sont «trop concentrés dans les villes». «La pratique en région demande plus de responsabilités. On n'a pas le scanner à deux portes, il faut diagnostiquer avec moins de moyens, décider si on fait venir l'ambulance ou pas. Ça fait peur.

«On doit aussi être plus disponible en campagne. Il faut couvrir les urgences tous les deux soirs et les régions sont plus grandes. En ville, ils sont huit médecins dans un groupe et chacun assure les urgences tous les huit jours seulement.»

Roxanne Beaudette trouverait «injuste» qu'on oblige les jeunes médecins à pratiquer en région contre leur volonté. Elle trouverait plus judicieux que des médecins ou des internes rendent visite aux jeunes dans les écoles de campagne pour susciter des vocations.

«Personne n'est jamais venu me voir à Saint-Jean-Baptiste pour me parler de médecine», souligne-t-elle.

L.G.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un triporteur pour Sr Lucie Beaudry

Les Chevaliers de Colomb de La Broquerie et de Sainte-Anne-des-Chênes ont réuni leurs ressources pour offrir un triporteur électrique à Sr Lucie Beaudry, une résidante des appartements de la Villa Youville.

«Je ne suis pas infirme. Je demeure dans la partie neuve (au sud de la rivière Seine), c'est loin. Ça va me servir pour rendre visite aux malades.»

Originaire de South Junction, Lucie Beaudry a enseigné pendant 41 ans, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba. «J'ai enseigné 14 ans à Sainte-Anne et deux ans à La Broquerie. Mais j'ai été pensionnaire à La Broquerie pendant quatre ans.»

Les Chevaliers ont acheté le triporteur au prix de 1 500 $. Ils l'ont offert à Sr Beaudry lors d'une cérémonie le vendredi 27 mars dernier.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Les risques d'un référendum

Depuis quelques semaines, les politiciens fédéraux, notamment Brian Mulroney et Jean Chrétien, sont de plus en plus d'avis qu'un référendum pourrait briser une impasse constitutionnelle fort probable entre les premiers ministres provinciaux.

Aucun doute qu'une consultation populaire du genre pourrait avoir le mérite de tirer une conclusion claire à un débat interminable. Il faut toutefois noter que le politicien fédéral qui parle le plus de l'utilisation de référendums depuis quelques années, c'est... Preston Manning!

Probablement parce que le chef réformiste sait qu'il s'agit d'une arme redoutable dans sa croisade populiste. Et surtout parce que le genre de question qu'il désire poser est dénué de toute subtilité.

Un référendum, c'est d'abord une question qui risque d'avoir des conséquences à long terme. L'exercice québécois de 1980 est un bon exemple. La question était longue, certains disaient ambigus et a même forcé quelqu'un comme Pierre Trudeau à laisser entendre des choses dont se sont réclamés par la suite les défenseurs du lac Meech.

L'exemple inhabituel, c'est celui de Terre-Neuve en 1949. D'abord, on a fait plusieurs référendums. Ensuite, la marge du dernier a été très faible en faveur du Canada.

Mais entre vous et moi, Terre-Neuve n'avait pas grand chose à perdre en faisant de Joey Smallwood un père de la Confédération. La situation est totalement différente à l'heure actuelle. Le Canada et le Québec ont tous les deux beaucoup à perdre d'un exercice référendaire.

Il faut craindre une répétition des événements de la conscription de 1942: une majorité de Québécois dans la camp du non et une majorité de Canadiens dans le camp du oui. Les nationalistes se réclament du résultat depuis longtemps.

Au fait, la question posée par Mackenzie King était de le relever de sa promesse de ne pas faire de conscription. L'histoire serait-elle en train de se répéter 50 ans plus tard? Les politiciens fédéraux vont-ils encore se décharger de leurs responsabilités?

Certains diront qu'un tel référendum aurait la mérite d'amener une perspective canadienne à un problème d'abord québécois et c'est probablement vrai.

Le hic, c'est que les forces politiques au pays sont diluées. Il risque d'y avoir plusieurs camps: les oui, les non et toute la gamme entre les deux, ce qui réduirait la portée de l'exercice.

S'il est prouvé qu'un référendum national a comme but principal de couper l'herbe sous le pied au Québec, il est sûr que les Québécois vont voter non, malgré l'essoufflement du nationalisme des deux dernières années.

De parler de la possibilité de l'exercice est également très dangereux pour les ministres conservateurs, dont certains ont un dos nationaliste. Les ministres libéraux d'alors ont passé pour des traîtres au Québec et on a assisté à la naissance d'un Bloc populaire! Ce fut également l'excuse qui a ramené Maurice Duplessis au pouvoir à Québec pendant 15 ans.

Le référendum est un processus simple. La présente question constitutionnelle est complexe. On peut toujours s'engager sur la voie de la simplicité. Mais la complexité risque de revenir sur le tapis. Le référendum ne doit donc être qu'un ultime recours. Il n'y a qu'à voir aller Robert Bourassa présentement. Il sait qu'un référendum à l'automne ne fera pas l'unanimité prévue il y a deux ans.

Yves CHARTRAND



Le fédéral renie les minorités (2e de 2)

Voici la dernière partie de l'article préparé par Me Guy Jourdain à la suite de l'abolition du Programme fédéral de contestation judiciaire.

3. Situation des minorités de langue française.

Malgré l'essor formidable qu'ont connu les minorités de langue française au cours des 20 dernières années, le recensement de 1986 révèle que le taux d'assimilation des francophones habitant à l'extérieur du Québec se situe aux environs de 35 %, selon que l'on utilise le critère de la langue maternelle ou de la langue parlée à la maison.

a) Droits en matière d'enseignement

Tous les experts s'entendent pour reconnaître que les écoles françaises constituent un outil de toute première importance en vue de contrer le phénomène de l'assimilation.

Il se trouve comme par hasard que la quasi-totalité des provinces à majorité anglophone se font tirer l'oreille pour se conformer aux obligations qu'elles ont pourtant acceptées de leur propre gré en ce qui a trait à l'enseignement destiné à la minorité de langue française.

En 1990, la Cour suprême du Canada rendait une décision de première importance en ce qui concerne le principe de la gestion des écoles françaises par les minorités françaises elles-mêmes. Bien que les Anglo-Saxons soient réputés pour le respect sans bornes qu'ils vouent au principe de la primauté du droit ("Rule of Law"), la plupart des provinces n'ont pas levé le petit doigt pour donner suite à la décision de la Cour suprême.

b) Confessionnalité des écoles et bilinguisme législatif et judiciaire.

Selon de nombreux historiens et politologues, la pierre angulaire du pacte confédératif de 1867 se retrouve aux articles 93 et 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 (ancien «Acte de l'Amérique du Nord britannique»). L'article 93 a été conçu pour protéger le caractère confessionnel des écoles catholiques et protestantes à une époque où la langue et la foi étaient indissociables. Les causes qu'ont portées les minorités francophones auprès des tribunaux britanniques ont cependant révélé au tournant du siècle que l'article 93 ne comportait aucune protection concernant l'enseignement en français, soit la langue que parlait la majorité des membres du groupe catholique. L'article 133 garantit quant à lui le bilinguisme législatif et judiciaire en ce qui concerne le Parlement et les tribunaux de l'État fédéral et de l'État provincial québécois.

Quelques années après la naissance de la fédération, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, lesquels englobaient alors la Saskatchewan et l'Alberta, se sont dotés de garanties en matière de confessionnalité des écoles et de bilinguisme législatif et judiciaire. Étant donné les changements démographiques profonds qui se sont produits dans ces régions vers la fin du siècle, les garanties qui avaient été accordées aux francophones ont été abolies ou sont tombées en désuétude.

En 1979, la Cour suprême du Canada reconnaissait dans l'affaire Forest que le bilinguisme législatif et judiciaire était toujours en vigueur au Manitoba. En 1985, elle rendait une décision historique dans laquelle elle interprétait le régime de bilinguisme en cause avec largeur d'esprit et générosité.

Pourtant, un an plus tard, la Cour suprême allait virer de cap et faire preuve dans une trilogie de décisions rendues le 1er mai d'une très grande retenue judiciaire. Elle déclarait en effet que le compromis qu'incarnent l'article 133 et ses dispositions-soeurs doit faire l'objet d'une interprétation restrictive et que les progrès en matière linguistique doivent se faire par la voie législative plutôt que judiciaire.

Elle décidait donc à titre d'exemple que les garanties accordées en 1982 aux Acadiens du Nouveau-Brunswick en matière de bilinguisme judiciaire leur donnaient le droit de s'adresser aux tribunaux en français, mais pas celui d'être compris directement par les tribunaux en français. Elle décidait également que le choix de langue accordé par l'article 133 en ce qui concerne la rédaction des documents à caractère judiciaire appartenait à l'auteur du document et non pas à son destinataire. C'est en vertu de ce principe par exemple que les juges anglophones de la Cour d'appel du Québec rédigent leurs jugements en anglais même quand toutes les parties sont francophones.

En 1988, dans l'affaire Mercure, la Cour suprême du Canada déclarait que les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient toujours assujetties au régime de bilinguisme législatif et judiciaire instauré au XIXe siècle et qu'elles étaient toutefois investies du pouvoir d'abroger unilatéralement ces garanties linguistiques. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, pourtant signataires de l'Accord du lac Meech et moralement engagées à protéger leur minorité de langue française, s'empressèrent d'abolir des garanties plus que centenaires et de les remplacer par des lois linguistiques accordant des miettes à la minorité. Il y a donc encore beaucoup à faire avant que le bilinguisme législatif et judiciaire s'appliquant en théorie dans diverses provinces devienne une réalité profondément ancrée dans les faits.

c) Inexactitude de l'énoncé gouvernemental

La situation décrite ci-dessus indique hors de tout doute que les minorités devront retourner à de nombreuses reprises devant les tribunaux. Il est donc tout à fait inexact de la part du fédéral d'affirmer et que la jurisprudence établie jusqu'à maintenant en matière de droits linguistiques est suffisamment complète.

4. Conséquences néfastes pour les minorités de langue française

Le fédéral assène un formidable coup de massue aux minorités de langue française en leur enlevant les moyens financiers donnant accès aux tribunaux. Dans le contexte socio-politique actuel, il est fort difficile de faire avancer la situation des minorités linguistiques par la voie politique et la voie judiciaire constitue malheureusement une règle qui souffre bien peu d'exceptions. En reniant les minorités de langue française, le fédéral détruit les assises mêmes de la dualité linguistique. Il favorise l'assimilation des francophones vivant à l'extérieur du Québec et par le fait même la plus grande homogénéisation du Canada anglais, ce qui ne peut qu'accentuer le problème des deux solitudes et mettre davantage en péril d'unité nationale.

Enfin, étant donné les antécédents des provinces et des territoires en la matière, le fédéral se berce d'illusions s'il croit que les provinces et les territoires veilleront à la défense des minorités de langue française. Si le gouvernement du Canada croit vraiment au principe de la dualité linguistique et à son importance pour l'unité nationale, il doit absolument revenir sur sa décision d'abolir le Programme de contestation judiciaire.

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Avril

10 — 1793
* Le nom du fort Bourguignon est attribué à un Burdigno ou Burdino qui se serait engagé à La Vérendrye en 1741. Situé sur le lac Ball, ce serait un des derniers de la trentaine de postes établis sous La Vérendrye.

11 — 1713
Signature du Traité d'Utrecht. L'Angleterre obtient de la France les terres de la Baie d'Hudson et tous les établissements qui s'y trouvent. Ainsi en est-il pour l'Acadie et Terre-Neuve.

12 — 1873
Le Métis signale les problèmes de chômage. Autres obstacles à la colonisation: les sauterelles en 1874 et la distance à parcourir pour se rendre au Manitoba. En 1874 est fondée la Société de Colonisation.

13 — 1747
Partenaire de La Vérendrye, Mathurin Laroche engage pour l'Ouest. Il est installé dans la région du fort Bourbon. La période pour s'engager se terminait le 6 mai.

14 — 1872
Adoption du Homestead Law par le fédéral. Toute personne âgée de 21 ans pouvant payer 10 $ était éligible à 160 acres de terres. Cette loi, avec la paix, aidera à la colonisation.

15 — 1612
Les bateaux Resolution et Discovery quittent l'Angleterre avec la mission de trouver le passage vers l'Ouest. Au port Nelson, on prend possession du territoire au nom de l'Angleterre.

16 — 1874
À la Chambre des Communes, expulsion du député Louis Riel par un vote de 124 contre 68. Déjà avant son élection, on lui avait offert 35 000 $ pour qu'il retire sa candidature.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Lettres

En écoutant les uns, elle prive les autres

Monsieur le rédacteur,

La ministre de l'éducation, Rosemary Vodrey, a facilement prêté son oreille aux francophones prêts à renoncer à leur droit à une gestion scolaire. Elle prive ainsi d'autres francophones de la gestion scolaire. En écoutant les opposants, elle leur a donné les moyens de mettre beaucoup de bâtons dans les roues à la mise sur pied d'une première division scolaire française constitutionnelle. De plus, elle nous met en position de nous entre-déchirer. C'est grave de la part de francophones de faire le moins possible pour protéger le principe et la réalité de droits acquis! La prochaine génération de francophones nous jugera sévèrement.

M. Mulroney disait de Via Rail: "Use it or lose it!" C'est au coeur de la philosophie de la rentabilité selon la bible du parti conservateur.

Ces francophones, si bien-intentionnés soient-ils, se leurrent en pensant qu'ils ont la gestion scolaire, parce qu'ils semblent avoir momentanément réussi présentement à élire des commissaires francophones. Mais ils ne possèdent pas une division scolaire garantie selon la Chartre. Ils ont une division scolaire au même titre que n'importe laquelle des autres conseils scolaires existants, ni plus ni moins. Leur victoire sera-t-elle de courte durée? À cause de cela, y aura-t-il beaucoup de perdants?

La refonte des frontières des 48+ conseils scolaires actuels est inévitable. Tout autant que les compressions budgétaires dans le domaine de la santé, les allocations budgétaires à l'éducation ont subi un dur coup cette année-même et un déclin remarquable depuis quelque temps. Mais la refonte n'a pas que des désavantages. Elle amène aussi, sous la même administration, le nombre d'élèves voulu pour réussir un système scolaire, se donnant toutes les chances de livrer un meilleur produit en bout de ligne. C'est ce dont les parents doivent se préoccuper le plus. Nos enfants ont seulement 134 années d'éducation publique. Il faut leur donner le meilleur. Le meilleur n'est pas toujours le connu quotidien.

L'agriculteur d'aujourd'hui se fait dire qu'il doit exploiter une plus grande superficie, qu'il doit diversifier ses récoltes, s'il veut demeurer en agriculture. Cette approche donne de moins en moins de contribuables et de moins en moins d'élèves en régions. Le conseil rural ne sait plus où tourner le tête. On a beau connaître ses commissaires et les avoir à sa porte, mais ça ne met pas plus de sous dans la tirelire.

Encore plus, les petits conseils scolaires sont appelés à disparaître. La baisse d'inscriptions enregistrées sonne les glas. La réalité de deux ou trois grades par classe en dit long sur la situation scolaire présente. Le temps de 4 ou 5 élèves par matière est révolu. Je ne parle pas de rentabilité, comme telle. Je parle plutôt de qualité d'éducation et d'accès pour le plus grand nombre en région rurale. La région urbaine souffre aussi de baisses d'inscriptions. Pour le moment, il y a moins de conséquences fâcheuses. L'éducation n'est pas un champ d'avoine ou de blé; c'est une classe avec assez d'étudiant.e.s pour que le conseil scolaire se mérite un octroi du provincial pour embaucher une enseignante ou enseignant. La flexibilité et l'accès dépendent des nombres et uniquement des nombres.

Peu importe la couleur politique du gouvernement, quand la vérité crèvera l'oeil, la refonte se fera sentir avec une vengeance effrayante. À ce moment-là, il sera question de créer des unités scolaires encore plus grandes qu'en 1959, autant au rural qu'à l'urbain. Personne n'aime les grandes unités. On se réveillera sur le tard à la réalité qu'on nous impose malgré nous, mais avec le consentement de contribuables essoufflés sous le fardeau des impôts.

Le regroupement francophone n'est pas toujours une priorité quand le gouvernement veut faire éclater des frontières avoisinantes. Surtout, si les francophones ont démontré par le passé qu'ils ne s'opposaient pas fondamentalement à partager la gestion des programmes français avec d'autres conseils scolaires à majorité anglophone. Je n'ai rien contre les gestionnaires anglophones. En bons administrateurs, ils desservent d'abord la majorité au nom des élu.e.s qui les payent. Un francophone en ferait autant.

Je n'ai pas d'enfants à faire éduquer; mais j'ai été en éducation, aussi bien dans le rural que l'urbain, avant et après la refonte de 1959. Le rural avait de graves problèmes, privé comme il l'était d'une population scolaire adéquate. Il y a eu un premier fusionnement; puis, plus tard, des «options»; sacrifice sur le dos d'élèves qui comptaient sur celles-ci pour leur formaton postsecondaire. «Petit», c'est beau, c'est agréable, mais ce n'est pas toujours «bon» pour la majorité des élèves.

Je vois mal qu'on ne se positionne pas mieux pour l'avenir qui nous attend. Quand viendra la refonte de toutes les frontières scolaires, les écoles anglophones ne seront pas libres de «choisir» d'adhérer ou non au nouveau conseil scolaire qui leur sera attribué par une Commission des frontières scolaires et approuvé par le gouvernement. Le choix pour les francophones ne sera plus offert aussi cavalièrement que l'a fait la ministre Vodrey.

La division scolaire francophone a besoin des 5 000 élèves pour maintenir sa place dans une refonte générale à venir. La ministre Vodrey veut que cette division recrute des écoles françaises une à une pour le compte-à-rebours 1994 «spécial aux francophones». Les contribuables provinciaux iront aux urnes pour l'élection des commissaires scolaires en octobre 1992. La prochaine élection des commissaires scolaires se fera en octobre 1995 seulement! Et le gouvernement Filmon doit appeler une élection en 1994 ou 1995 au plus tard. La soit-disante générosité des politiciens s'effritera avec leur manque de courage politique habituel. Pire encore, si le Québec prend son congé du Canada avant 1994. Nous serons coincés dans cet agenda politique.

Le modèle de la gérance scolaire francophone proposé par le ministre est une aberration constitutionnelle; c'est aussi très anti-pédagogique. Cette direction nous vient d'une personne qui se dit ministre du secteur pédagogique. Exerçons notre droit consitutionnel de gérer nos écoles françaises. Et, faisons-le au plus sacrant! Confirmons le principe du droit une fois pour toute... avant qu'on nous l'enlève aux négociations constitutionnelles de demain.

Lucille Blanchette
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 30 mars 1992

Une lettre d'amour à mon pays

Monsieur le rédacteur,

Aucune loi ou constitution ne peut unir les gens s'ils veulent se divorcer, et aucune loi ou constitution ne peut les séparer s'ils ont de l'estime l'un pour l'autre. J'invite tous les Canadien(ne)s qui aiment leur pays, avec ses qualités et ses faiblesses, à lui écrire une lettre d'amour par l'entremise de ce journal. En plus, je vous prie d'envoyer une copie de la présente à vos ami(e)s, les invitant à faire de même. Faites parvenir aussi une copie de votre lettre à votre représentant parlementaire.

Remplissons les ondes de messages de lumière, de paix, de joie et d'amour pour créer une atmosphère dans laquelle nos politiciens, les servants du peuple, peuvent surmonter les questions constitutionnelles de bonne foi et avec empressement. Dites-leur que c'est par conviction que nous voulons rester ensemble. Dites-nous pourquoi vous pensez que les Nations Unies ont classé le Canada au second rang, après le Japon dans leur rapport de 1990 sur le développement humain. Dites-nous ce que nous avons accompli ensemble dans le passé, ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous pouvons devenir demain. Dites-nous que nous ne sommes pas seuls à croire que nous avons un pays et un peuple magnifique.

Certes nous avons des disputes de famille (qui n'en a pas?); nous passons par une dépression économique (ainsi que toute l'Amérique); les préjugés existent (n'en avons-nous pas tous?). Tout ceci soulève les défis que nous pouvons surmonter ensemble.

Les psychologues sont d'accord pour dire que les éloges font grandir l'enfant beaucoup plus vite et efficacement que la critique. Est-ce qu'il en serait moins pour un pays?

Mes ami(e)s et moi garderons vos lettres et les ferons circuler jusqu'en juin 1992. Vos pensées sont précieuses. Partagez-les avec nous!

Pauline Joyal
2410-400, rue Stewart
Ottawa, K1N 6L2
Volontaires pour Canada

Une deuxième chance au Canot

Monsieur le rédacteur,

Je vous écris pour faire suite à la lettre de M. Claude Michaud parue dans La Liberté du 20 au 26 mars dernier.

Le Festival du Voyageur tient à coeur ses membres. La carte de membre leur donne accès au Canot à l'année longue et à un prix d'entrée réduit lors d'activités spéciales. Par exemple, durant le Festival les frais d'entrée au Canot étaient de 3 $ et macaron de participation pour les membres, 5 $ et macaron de participation pour les non-membres.

Nous avions indiqué les frais d'entrée, les jours et les heures d'ouverture du Canot ainsi que de toutes les autres activités du Festival dans le programme souvenir 1992. À l'avenir nous informerons plus directement la clientèle du Canot.

Le Festival emploie un grand nombre de personnes que ce soit pour la fête, le Rendez-Vous, les bingos, ou Le Canot et doit aussi trouver une petite armée de bénévoles pour oeuvrer durant les dix jours du Festival du Voyageur. Il est parfois difficile de combler tous ces postes avec du personnel bilingue. Nous tentons par contre d'assurer l'accès à un service bilingue en tout temps. Des changements aux horaires et des absences de dernière minute causent parfois des manques de personnel bilingue comme dans le cas de la soirée en question. Nous porterons plus d'attention à ceci.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour faire un appel aux francophones intéressé(e)s à travailler au Festival.

Nous aimerions remercier Monsieur Michaud d'avoir partagé son expérience vécue lors du dernier Festival. Nous apprécions tous commentaires et suggestions car ils nous donnent l'occasion de regarder nos services et de les améliorer si Monsieur Michaud veut bien nous donner une deuxième chance, nous serions heureux de remplacer sa carte de membre.

Debbie Guénette-Lavigne,
Agente de communication,
Festival du Voyageur
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 31 mars 1992

Sous le thème «Le don qui donne»

Francofonds lance le projet autochèque plus

Le système autochèque étant son épine dorsale, Francofonds a décidé de profiter de sa cinquième campagne annuelle de prélèvement de fonds pour lancer le projet autochèque plus.

Les abonnés actuels seront invités à augmenter leur contribution mensuelle de quelques dollars par an pour les cinq prochaines années. Ainsi, une souscription actuelle de 10 $ par mois pourrait passer à 20 $ en 1996.

L'objectif de la campagne lancée le 7 avril est de 70 nouveaux autochèques et 40 000 $ en dons globaux. L'an dernier, Francofonds en a recueilli 64 et 34 000 $.

«Nous avons présentement 360 personnes qui sont inscrites au système pour des dons de 42 000 $ par année, affirme le président Jean-Marie Taillefer. Avec 70 nouveaux donateurs à une moyenne de 10 $ par mois, ça augmenterait la valeur totale à plus de 50 000 $ par année.»

«Ça permettra aux membres de mieux planifier leur contribution et nous pourrons aussi mieux organiser notre avenir.»

Créée en 1973 dans le but de promouvoir la vie en français au Manitoba, Francofonds a distribué depuis19 ans près de 870 000 $ à la communauté franco-manitobaine, dont 72 325 $ en 1991. L'argent amassé (1 166 000 $) est versé dans le fonds capital et seul l'intérêt utilisé pour alimenter la vie en français dans la province.



photo: Robert Dussault

Michelle Smith, Marcelle Forest et Jean-Marie Taillefer en compagnie de Jean Fontaine, animateur à CKSB, qui a signé le premier autochèque de la nouvelle campagne de prélèvement de fonds.

Malgré le contexte économique difficile, la directrice générale Michelle Smith est confiante d'atteindre l'objectif. «En récession les gens donnent plus parce qu'ils sentent d'avantage le besoin des autres. Ça les sensibilise et ils sont plus généreux.»

La campagne de cette année se déroulera sous la présidence de Marcelle Forest, qui a notamment été présidente du Centre culturel franco-manitobain de 1986 à 1988 et voyageur officiel du Festival du Voyageur en 1990 et 1991.

Robert DUSSAULT

PROVINCE

Sommet des 10-12: 3 finalistes

Roxanne Tessier (Saint-Pierre-Jolys), Mireille Huberdeau (Winnipeg) et Noël Auclair-Corriveau (Saint-Boniface) sont les trois finalistes du concours pour le Sommet des 10-12 de Radio-Canada.

105 Manitobain(e) ont participé à ce concours qui permettra à 17 jeunes de 10 à 12 ans représentant toutes les provinces canadiennes de participer à un sommet qui se tiendra à Montréal du 27 juin au 11 juillet.

Durant ce sommet, les jeunes auront la chance de discuter avec des personnes vivant et travaillant dans les secteurs les plus divers. Exemples: une conductrice de métro, un chef d'orchestre, un prêtre, etc.

Le nom du candidat manitobain gagnant parmi les trois finalistes sera annoncé le 16 avril.

La SFM et la Société historique opposés au nom du district bilingue

Saint-Boniface au lieu de Riel

Même si la province a approuvé le nom des cinq nouveaux districts de la Ville de Winnipeg, deux organismes francophones continuent à lutter pour changer de Riel à Saint-Boniface le nom du district regroupant les quartiers de Saint-Norbert, Saint-Vital et Saint-Boniface.

La nouvelle carte électorale doit entrer en vigueur pour les élections municipales d'octobre à Winnipeg. Un total de 15 conseillers seront élus au lieu des 29 élus en 1989. Le nombre de comités communautaires va passer de six à cinq.

Depuis les débuts de la consultation sur la révision, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) et la Société franco-manitobaine (SFM) se sont prononcés en faveur d'un nom de district qui inclurait Saint-Boniface.

On ne veut pas reléguer le nom de la plus ancienne entité municipale de la province au simple rang de quartier. Et on va continuer à protester auprès du gouvernement. La nouvelle loi municipale n'a pas encore été adoptée en Chambre.

«Sans vouloir enlever quoi que ce soit à Riel, précise Alfred Fortier de la SHSB, historiquement, ça fait plus de sens de donner le nom de Saint-Boniface au district. Si tu regardes les années 1818-1819, tu peux voir que la paroisse de Saint-Boniface existait avant Winnipeg.

«Lord Selkirk avait donné 10 000 acres de terre à la paroisse Saint-Boniface. Ça s'étendait de chaque côté de la rivière Rouge, à l'ouest jusqu'à Saint-Charles. C'est par la suite que la paroisse de Saint-Boniface a été divisée et qu'ont été établies les paroisses de Saint-Norbert (1857) et Saint-Vital (1913).

«On reçoit des appels en faveur de notre position. C'est un dossier politique, on ne peut pas le mener seul.» La SFM a fait connaître son mécontentement au ministre des Affaires urbaines. Elle est également disposée à participer à un projet de pétition.

Selon le porte-parole Daniel Boucher, la SFM n'est toutefois pas prête à mener le combat. «C'est un dossier qui est quand même plus grand. On est prêt à appuyer n'importe quel groupe qui appuie le nom de Saint-Boniface ou Saint-Boniface - Saint-Vital (pour le district).»

J.-P. D.

Une entente pour le service de traduction des municipalités

Les discussions en cachette sont finies

Des représentants des gouvernements fédéral et provincial, et du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont signé, le mardi 7 avril, une entente sur les services de traduction offerts aux municipalités bilingues. Un début important quand on considère que, dans cinq ans, 24 gouvernements locaux pourraient participer.

L'entente porte sur les quatre derniers mois de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars, explique le coordonnateur de l'Association des municipalités bilingues (AMB), Maurice Gauthier. Les gouvernements ont donc accordé une proportion du budget annuel de 52 000 $ demandé.

Huit municipalités profitent des services de traduction qui sont dispensés par l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB. Pour la deuxième année, on en prévoit dix, et l'Association a demandé une aide accrue. La dernière année du plan de cinq ans prévoit un budget de traduction de 80 000 $.

«On a négocié pour cinq ans, précise Maurice Gauthier. Le principe est établi, le financement est confirmé. Une entente pour l'année en cours sera probablement signée à l'automne.»

L'accord sur la traduction relève de l'Entente Canada-Manitoba signée en 1990. Le secrétariat d'État y contribue 50 % des fonds, tandis que la province et les municipalités y accordent chacun 25 %. La part des muncipalités n'est pas monétaire, elle couvre «les frais additionnels» que la traduction leur occasionnne.

«Le nombre de municipalités va augmenter, mais les coûts pour chacune va baisser. Parce qu'au début, il y a de la formation à donner. L'Institut va préparer des documents pour présenter des modèles de résolution, de sorte que les municipalités n'auront pas à envoyer tous les documents.»

Le président de l'AMB, Gabriel Catellier de Saint-Malo, a souligné que le groupe est enfin «sorti du sous-sol», que les discussions en cachette sont finies après sept années d'effort. Il a rappelé que la traduction des documents ne signifiait pas que la question des services bilingues était réglée.



Photo: Jean-Pierre Dubé

À la signature de l'entente: le recteur Paul Ruest du CUSB, le ministre du Développement rural, Len Derkach, et le président de l'Association, Gabriel Catellier.

«Nous encourageons les secrétaires-trésoriers à offrir des services en français et le public à demander d'être servi en français.»

Le président a également fait savoir que les services de Raymond Poirier ont été retenus pour coordonner les activités de l'AMB. L'homme d'affaires de Saint-Adolphe (1) succédera à Maurice Gauthier après l'assemblée annuelle de juin.

Le prochain défi de l'Association sera de débloquer du financement de base. «On n'a jamais eu plus que 20 000 $ par année, commente Maurice Gauthier. On s'en va voir le secrétariat d'État avec nos vis à vis de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.»

Jean-Pierre DUBÉ

Assemblée générale des caisses populaires du Manitoba

Une année satisfaisante malgré la récession

En dépit de la récession économique, le président de la Fédération regroupant les 19 caisses populaires du Manitoba, Normand Collet, se dit satisfait de l'année qui vient de se terminer.

Les résultats financiers, dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle le 4 avril, font état d'une augmentation de l'actif de 2,81 %, contre 13,6 % pour 1990.

Dans son rapport, le président déclare que «ces résultats témoignent de la rigueur du contexte économique dans lequel nous opérons. Plusieurs éléments, dont la chute rapide des taux d'intérêt et le rétrécissement de la marge, ont contribué à une rentabilité réduite comparativement à l'année précédente, mais le présent contexte nous incite au dédoublement de nos efforts collectifs.»

Malgré cette faible augmentation de l'actif, il se montre quand même assez content. «Avec les temps difficiles que nous vivons, ça aurait pu être pire. On s'en est bien sortie parce que nous avons un portefeuille de crédit et des finances en ordres. C'est très important, surtout dans des situations comme celle-là.»

Normand Collet attache beaucoup d'importance à la solidarité, qui représente la force du mouvement. «Il est primordial que nous soyons tous unis, en particulier maintenant plus que jamais pour faire face aux défis qui s'annoncent. Notre équilibre dépend de nos efforts collectifs et nous devons tous travailler ensemble.»

En 1991, la Fédération a vu son membership passé de 33 809 à 34 873. «Nous avons réussi à rejoindre les gens. On est de plus en plus populaire et accessible, et c'est de bonne augure.»

Elle a mis sur pied le service de Paiement direct Desjardins (une première au Manitoba), qui permet aux détenteurs de la carte Multi-populaire de payer leurs achats directement de leur compte à celui du marchand.

Elle a également maintenu ses interventions communautaires dans plusieurs secteurs, comme l'éducation, la culture, les oeuvres charitables, les loisirs et les sports.

Pour l'année qui vient, où elle fêtera son 40e anniversaire, la Fédération entend procéder à l'analyse et au suivi d'une étude de marché récemment complétée qui vise à identifier les attentes de ses membres. «En 1992, on veut aussi les fidéliser pour qu'ils fassent plus d'affaires à leur caisse.

«Et on est très confiant d'augmenter l'actif parce que nous pensons que le secteur agricole va aller beaucoup mieux que l'an passé.»

Robert DUSSAULT



photo: Hubert Pantel

Pour la deuxième fois en trois ans, la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes s'est mérité le prix Alfred-Rouleau pour sa contribution sociale. Le président Léo Bérard et le directeur général Pierre Marcon tiennent la plaque en présence du vice-président de l'Assurance-vie Desjardins, Camille Fortier.

Assemblée annuelle du Conseil de la coopération

L'accent sur le développement économique



photo: Hubert Pantel

La présidente du Conseil de la coopération du Manitoba, Aline Gosselin-Lemieux, a présenté l'Ordre du mérite coopératif à Gérald Dorge.

Les membres du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) ont pu constater lors de l'assemblée annuelle du 3 avril que le développement économique a été au centre des activités du mouvement en 1991.

Le Comité de développement économique (CDE), créé il y a deux ans par le CCM, a organisé des réunions dans différentes communautés francophones. Elles étaient animées par Ian MacPherson, conseiller en administration, qui a soumis un rapport au CDE.

Ce rapport recommandait la création d'un bureau permanent à Saint-Boniface, la mise sur pied d'une association touristique franco-manitobaine, la sensibilisation des caisses populaires à l'importance du développement économique, et son étude dans les communautés rurales.

Les rencontres ont également donné des résultats concrets, soit la création de la Chambre de commerce à Notre-Dame-de-Lourdes et des tables rondes à Saint-Pierre-Jolys. Un octroi de 50 000 $ provenant du secrétariat d'État a permis au CDE de donner suite au rapport MacPherson.

«Il est évident que cette somme ne suffira pas et ne permettra pas la réalisation de toutes les recommandations ni le suivi à long terme du dossier, souligne la présidente du CCM, Aline Gosselin-Lemieux. D'autres subventions reconnaîtraient l'importance du développement pour les communautés francophones.

«Mais les temps sont difficiles et nous ne devons plus compter uniquement sur des dons ou subventions. Il va falloir que les gens s'aident et se prennent en main en fournissant eux-mêmes un certain montant d'argent.»

Le CCM a aussi accordé de l'importance à la relève. Ainsi, il a de nouveau parrainé une Coopérative jeunesse de services, qui a initié 11 jeunes de 14 à 17 ans aux principes de la coopération.

Le projet d'Intégration professionnelle a permis à 10 participants de 16 à 24 ans de bénéficier d'un programme de sept mois avec des cours en administration et dans des métiers manuels comme l'électricité et la mécanique. Dix caisses populaires ont aussi continué à opérer des caisses scolaires à l'élémentaire.

Le CCM est également devenu membre associé du Manitoba Coop Council, une association provinciale qui regroupe les organisations coopératives anglophones du Manitoba.

L'année qui se termine a vu la fermeture d'une petite coopérative, le Marché Saint-Malo. Le Conseil en compte maintenant huit, en plus des 19 caisses populaires.

Lors de l'assemblée, Guy Jubinville de Boni Coop Saint-Boniface, a été réélu pour un mandat de trois ans comme administrateur.

Pour l'année qui vient, le Conseil entend continuer à promouvoir le développement économique par l'entremise du CDE et poursuivre les différents programmes destinés aux jeunes.

«Il faudrait en faire plus pour eux en fait de formation mais les fonds nous manquent beaucoup,» précise la présidente.

Robert DUSSAULT

LA LIBERTÉ économique

Le développement relancé par les entrepreneurs

Mettre Saint-Pierre-Jolys sur la carte



La place publique de Saint-Pierre-Jolys a quelque chose d'unique. De forme triangulaire, elle réunit les principaux commerces. Photo: Jean-Pierre Dubé

Un centre commercial, un dépliant de promotion commerciale et touristique, une nouvelle enseigne faisant la promotion du village, un livre de coupons. Tels sont les premiers projets mis de l'avant par le Comité de développement économique de Saint-Pierre-Jolys, en place depuis le début de 1991.

Le Comité présidé par l'entrepreneur René Desharnais a été mis sur pied dans la foulée d'un comité semblable au niveau provincial parrainé par le Conseil de la coopération du Manitoba.

Une des premières tâches du groupe de sept (1) a été de se tailler une place. Il a obtenu du Village de Saint-Pierre le mandat du développement économique.

«On fonctionne en français, explique René Desharnais. On a commencé par organiser des tables rondes pour tous les organismes en vue de développer une vision et un plan d'action. C'est surprenant, ce qu'on a fait en un an.

«Une des forces de Saint-Pierre, c'est que le village dessert la région. On a les bureaux régionaux de la Gendarmerie royale, la Municipalité rurale et l'Hôpital De Salaberry, la Division scolaire de la Rivière-Rouge, Agriculture Manitoba, Santé Manitoba, les soins médicaux, dentaires, les vétérinaires, la machinerie agricole, la boulangerie, le cinéma...»

Les tables rondes sont inspirées d'un programme manitobain qui s'intitule "Community Choices", un guide pour les communautés désirant s'organiser pour leur avenir. Le programme offre des fonds pour les tables rondes et pour lancer des projets.

«Comme comité, on s'est premièrement intéressé à ce que le gouvernement avait à offrir. À Saint-Pierre, on a négligé ça», soutient l'entrepreneur en construction.

Le Comité s'est donc intéressé aux programmes suivants:" le Red River Community Futurs", un organisme semblable à Entreprise Saint-Boniface axé sur le développement commercial et la création d'emplois; Contact 92, un forum de promotion pour les communautés du Manitoba et des états voisins; Défi 92, un programme d'emploi d'été; et les "Grow Bonds" du Manitoba, un programme qui garantit les investissements d'une communauté dans un nouveau projet commercial.

«On n'a pas encore fait de demande pour les "Grow Bonds", mais on a identifié un projet que le gouvernement pourrait épauler. On veut mettre sur pied un comité pour étudier la rentabilité d'un éventuel centre commercial.

«Une des grosses poussées pour nous autres, c'est d'offrir du positif. On entend de partout que tout va mal, c'est généralisé. Nous, on veut changer ça, voir du positif partout. Il faut aller vers l'avenir, pas juste se jeter les bras en l'air et ne rien faire.

«Un de nos mandats est de garder les entreprises, inviter les gens à dépenser leur argent à Saint-Pierre. On a lancé l'idée d'un livret de coupons. Le livret est sorti le 1er avril grâce aux Chevaliers de Colomb. Pour 20 $, on a 70 coupons d'une valeur de 400 à 500 $!

«On veut aussi ériger une enseigne sur la route 59 aussi grosse que celle de Steinbach. On a lancé un concours en mars pour le concept de l'enseigne. Les soumissions doivent rentrer pour le 11 avril.



Photo: Jean-Pierre Dubé

René Desharnais: voir du positif partout.

«On a fait une demande au Festival du Voyageur pour qu'il y ait une activité à Saint-Pierre. Ça va être un Rallye de motoneiges, avant ou après le Festival, qui va faire partie de la programmation.

«On est en train de faire une stratégie pour attirer les commerçants et la population à s'installer à Saint-Pierre. On va commencer par un dépliant sur la communauté (les services, les opportunités, les statistiques), et un inventaire des propriétés à vendre.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les autres membres du Comité de développement économique sont: Réal Curé, Diane Dupuis, André Garand, Matt Lussier, Lucien Nayet et Norbert Tessier.

Henri Bérard déménage ses motoneiges

Le garage Shell sera démoli sous peu

«Ça fait tout le temps de quoi, après 28 ans», avoue Henri Bérard. La semaine prochaine, le garage qu'il loue depuis 1964 de son frère Samuel sera démoli. Des ordres du ministère de l'Environnement.

Le garage a été érigé en 1947. «Après 45 ans, explique l'entrepreneur de 61 ans, il y a de l'essence dans la terre, c'est contaminé. Il faut nettoyer tout ça. C'est à vendre.»

Le site ne va pas demeurer vide longtemps. Shell Canada veut qu'il y ait un autre garage construit sur le site, pour continuer la tradition. Henri Bérard n'est pas intéressé, il abandonne le poste d'essence.

«Je m'en vais à l'ancienne place John Deere sur la rue Jolys, en face de l'hôtel. Je continue avec les motoneiges, les tracteurs à gazon et les tous terrains.

«Il faut qu'ils mettent des pompes neuves, des réservoirs neufs. Si le gars qui rebâtit voulait faire une shoppe pour les motoneiges, je reviendrais peut-être. Il y en a qui m'ont demandé de revenir. En hiver, on vend autant d'essence pour les motoneiges que pour les autos.»

L'ouverture de la nouvelle boutique de Henri Bérard sur la rue Jolys est prévue pour le 15 avril.

La fermeture du garage, même temporaire, ne plaît pas particulièrement à Saint-Pierre. Il y a au moins les propriétaires du restaurant voisin qui s'inquiètent de l'avenir incertain du terrain de Samuel Bérard.



L'équipe du garage: Paul Gauthier, Samuel Bérard, Georges Rodrigue et Henri Bérard. Photo: Jean-Pierre Dubé

Daniel et Louise Alarie sont propriétaires du Routier depuis 1985. Le restaurant et le garage ont le stationnement et la clientèle en commun. Daniel Alarie assure que la complimentarité des deux services est importante: qui dit motoneige dit aussi café et bouffe.

Le Routier a été fondé il y a 35 ans. Les Alarie en sont les troisièmes propriétaires. «Ça nous tient à aller sept jours par semaine, de 6 h à 23 h. Mais on n'est pas tout seuls: on a 22 employés à temps plein et à temps partiel.»

J.-P. D.

La 3e vie du golf à Saint-Pierre-Jolys

C'est officiel: 18 trous en 1994

Réal Curé est membre du Comité de développement économique. Lui et son frère Gérard ont contracté le virus du développement. Tant et si bien qu'ils ont des plans bien précis pour propulser le Golf de la Rivière-aux-Rats jusqu'à l'an 2 000. Des plans en couleur affichés sur les murs du chalet.

Les premiers neuf trous ont ouvert en juin 1981. «Mais il y avait du golf à Saint-Pierre dans les années 30, souligne Réal Curé, sur le même terrain que le nôtre. Il y avait cinq trous, les verts étaient en sable, et les allées étaient tondues par des moutons!

«Le terrain a été fermé pendant la guerre, et il n'a pas été ouvert après. Il appartenait à Adolphe Joubert. Nous, on a acheté le terrain (de 162 acres) d'un de ses fils.

«Ce qui est spécial avec notre terrain, commente Réal Curé, c'est le paysage roulant, les grands arbres et la rivière. C'est très scénique. On a vendu environ 24 000 rondes de neuf trous l'an dernier. Cette année, on vise l'ouverture pour le 20 avril.»

Les frères Curé prévoient l'ouverture du deuxième neuf trous en juillet 1994. Ensuite, ils entreprendront de rénover complètement le premier neuf pour la saison de 1997. La troisième étape sera l'agrandissement du club, qui fera tripler, pour l'an 2 000, la grandeur de la bâtisse.



Photo: Jean-Pierre Dubé

Gérard et Réal Curé sur le terrain menacé par la crue des eaux.

«C'est un plus économique pour Saint-Pierre. Quand tout sera fini, on aura embauché de sept à huit personnes de plus à temps plein.»

Les deux entrepreneurs ont aussi des projets d'hiver. «On pense louer le club pour les réunions de famille, des soirées, des assemblées. On pense aussi au ski de fond, il y a une demande pour ça. On pourra aussi tenir ici des rallyes de motoneige.»

L'esprit d'entreprise a aussi gagné un autre frère Curé. Omer prévoit l'ouverture d'un terrain de camping adjacent au terrain de golf à l'été 1994.

«Il y aurait une centaine de sites sur le bord de la rivière, explique Réal Curé. Éventuellement, il y aurait des chalets. Plus tard, une piscine, des douches, un lac pour les pédalos. Pour les commerces du village, une centaine de campeurs la fin de semaine, ça aide!»

Jean-Pierre DUBÉ

Les défis typiques des commerces francophones des villages

Ameublement Saint-Pierre fêtera bientôt 20 ans

Malgré la récession économique, malgré l'attitude négative envers les franco-phones qui s'en va en amplifiant depuis 15 ans, l'entreprise de Jacques Préfontaine et Maurice Hébert à Saint-Pierre-Jolys demeure parmi les plus rentables de l'endroit. C'est vrai que les propriétaires n'ont pas peur du travail.

À 58 ans, Jacques Préfontaine s'occupe de l'administration, des achats et des ventes. Maurice Hébert, 52 ans, est le technicien: il fait la livraison, l'installation et les réparations.

«Une des raisons pour acheter ici, explique Jacques Préfon-taine, c'est le service. On est consciencieux, puis on travaille. Quand t'as besoin d'un achat ou d'un service, les portes ne sont jamais barrées.»

Ce n'est pas une vie facile. Depuis six ans, les deux associés n'ont pas pris de vacances avec leur famille. Avant, il y avait à l'occasion des voyages-récompenses offerts par les fournisseurs pour le volume de ventes. Depuis quelques années, les objectifs de vente sont hors d'atteinte pour les petits commerces. Seuls les dimanches sont libres.

Ce qui fait dire à Jacques Préfontaine: «On serait prêts à vendre si on avait une offre raisonnable. On est prêts à montrer nos livres.»

Les meilleures années du commerce de la rue Côté ont été les deux premières. «On a eu des très bonnes années en 1973-1974. Ça marchait rondement, on a tout payé (nos dettes) en dedans de deux ans.»

Les deux associés cumulent 70 ans d'expérience, qu'ils ont commencé à acquérir en travaillant d'abord pour Fernand Lavergne (de Lavergne Electric). C'était le rêve de Jacques Préfontaine de fonder son propre commerce.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Maurice Hébert et Jacques Préfontaine: c'est ça être en affaires.

«En 1973, Maurice et moi, on a incorporé les Entreprises Jacmo. J'avais acheté un lot deux ou trois ans avant ça. Il y avait une maison sur le lot, on l'a fait déménager. On a payé pour faire les fondations et la charpente (40 par 80 pieds), mais on a fait le reste nous-mêmes.

«On vend des meubles, des appareils ménagers, du tapis, du prélart. Sur les appareils, comme la télé, on ne peut pas faire tellement mieux qu'en ville. Mais on peut vendre les meubles beaucoup moins cher. Ça marche bien.»

Les affaires marchait encore mieux avant 1980. «On a eu nos chicanes de clocher et de langue, et ça n'a pas fait de bien. Quand t'es en affaires dans un village, t'as besoin de tout le monde. Il faut que tu restes sur la clôture, avoue Jacques Préfontaine en grimaçant. On est des vrais politiciens, on a appris à patiner.

«Il y avait des lots vides à côté, il y avait de la place pour l'expansion. J'ai pensé que Saint-Pierre allait évoluer beaucoup plus vite.»

Les mulitples crises linguistiques ont aussi affecté le commerce, à partir de 1983, l'année où le gouvernement Pawley a tenté d'introduire le bilinguisme au Manitoba. Les clients anglophones de la région déclaraient: «What's going on, Jack? Our taxes have to pay for that?»

De nos jours, la traduction des lois, la crise québécoise sont encore des irritants. «Ce que fait la SFM (Société franco-manitobaine) n'est pas bon pour l'économie dans les villages. Il y a de l'animosité contre les Canadiens français qu'il n'y avait pas il y a 15 ans.

«Quand ça travaille contre toi, tu ne parles pas trop fort. Ça ne veut pas dire qu'on n'est pas fier d'être Canadien français. C'est ça être en affaires.

«Les Canadiens français, en général, c'est pas des gros entrepreneurs. Ceux qui ont de l'éducation ne sont pas revenus à Saint-Pierre. Ils sont au Québec.»

«Ce qui nous sauve, lance Maurice Hébert, c'est le service. On est prêt à réparer tout ce qu'on vend. C'est pour ça que les gens de Saint-Malo et Saint-Pierre nous ont toujours encouragés.»

Jean-Pierre DUBÉ

L'atout de la santé

Le secteur de la santé est l'un des principaux atouts économiques de Saint-Pierre-Jolys. Le maire, Gérald Fontaine, précise que son village est le plus gros centre de santé sur la route 59 entre Winnipeg et les États-Unis.

Le joyau de la couronne, si l'on peut dire, est le Centre médico-social De Salaberry qui emploie une soixantaine de personnes. La province a accepté l'année dernière de débourser cinq millions $ pour agrandir le Centre dont le nombre de lits passera de 32 à 28: 14 pour l'hôpital et 24 pour le centre hospitalier (personal care home).

Selon le président du Centre médico-social, Luc Catellier, les travaux devraient débuter l'automne prochain et durer environ 18 mois. L'établissement est dirigé par un conseil d'administration de sept membres nommés par la municipalité rurale De Salaberry et le village de Saint-Pierre.

Le financement, par contre, est entièrement assuré par la province. Cependant, si un déficit se produit, il doit être comblé par le village et la municipalité. Gérald Fontaine souligne «qu'on est venu à bout d'opérer sans déficit ces dernières années».

Outre son hôpital, le village de Saint-Pierre possède un service d'ambulance assuré par des volontaires, un manoir pour personnes âgées, une pharmacie et une clinique vétérinaire.

«Ça fournit beaucoup d'emplois, et les gens qui viennent se faire soigner à Saint-Pierre en profitent pour magasiner, explique Gérald Fontaine. Plusieurs personnes m'ont dit qu'elles se sont établies dans le village en grande partie à cause des services de santé.»

L.G.

Coupures pour les radios communautaires

CKXL devra revoir son budget

En 1992-1993, le secrétariat d'État consacrera 600 000 $ aux radios communautaires canadiennes, et il leur allouera un autre 600 000 $ en 1993-94. CKXL s'attend donc à une diminution substantielle des subventions espérées.

Au moment de la création de CKXL, «le secrétariat d'État semblait nous dire qu'il nous aiderait pour les cinq prochaines années», explique le directeur André Boucher. Cinq ans, c'est le laps de temps qu'avait prévu la direction de la radio pour en arriver à un plein autofinancement.

L'agente Diane Leclerq du secrétariat d'État explique que le programme de cinq ans mis sur pied pour favoriser l'établissement de radios communautaires se terminait en 1992 et qu'il n'a simplement pas été reconduit. Ce programme doté d'un fonds de 5,6 millions sur cinq ans servait au financement des études techniques et à la mise de capitaux, et comprenait un volet formation et un autre servant au développement (par exemple à l'achat de disques compacts).

À l'Alliance des radios communautaires du Canada, le président Émile Hacault se dit déçu de la décision du secrétariat d'État. «On nous avait dit que le programme serait reconduit, c'est bien évident que nous ne sommes pas satisfaits. On ne commence pas un programme comme celui-là pour le laisser tomber en plein milieu, sans prévoir suffisamment de fonds pour permettre la régression sur quatre ans» des subventions aux radios.

Sur les quelque 18 membres de l'Alliance, sept ou huit sont en ondes et quatre autres prévoyaient faire leur demande au CRTC cette année, «ce qui représente un million $ juste pour ces quatre-là.»



photo: Sylviane Lanthier

Réunis le 7 avril dernier, les bénévoles ont été mis au courant de la situation financière de la radio. Pour fonctionner, CKXL a besoin d'environ 30 000 $ par mois.

«Nous acceptons les 600 000 $, précise M. Hacault, mais ça ne répond pas aux besoins de consolidation des radios déjà en ondes. Alors nous poursuivons nos pressions dans le but de faire renverser cette décision.»

André Boucher précise pour sa part que cette diminution soudaine de la manne gouvernementale obligera son conseil à revoir le budget de fonctionnement de CKXL, fixé à 300 000 $, «de façon à minimiser le plus possible la part des subventions», et donc à augmenter celle des revenus en ventes publicitaires, du membership et des prélèvements de fonds. Les bénévoles de la radio étaient d'ailleurs convoqués à une réunion d'information le 7 avril.

Jusqu'ici, la radio communautaire a reçu 254 500 $ dans le cadre d'un accord de contribution au budget technique. La radio devait trouver le financement de la balance de ce budget technique totalisant 509 000 $. «Nous avons trouvé notre part auprès de la communauté, du gouvernement manitobain, du gouvernement du Québec et de la Société Saint-Jean-Baptiste.»

Le secrétariat d'État a versé 90 % de la somme promise dans cet accord de contribution, et cette somme «a servi à payer l'équipement et les fournisseurs». On attend toujours les 10 % à venir.

CKXL a également reçu 120 000 $ d'Ottawa dans le cadre de son budget d'opération pour l'année 1991-92. Une demande sera faite bientôt pour 1992-93.

Sylviane LANTHIER

La pause



Le Magazine jeunesse

Ce magazine réalisé sous les auspices du ministère québécois de l'Éducation se présente comme la «première revue étudiante entièrement rédigée par des élèves du secondaire». Le premier numéro offre une maquette très soignée et des articles consacrés notamment aux animaux de laboratoire, à la mode et aux jeunes qui travaillent en plus de leurs études. Abonnement: 25 $ pour 15 numéros.

PLACIDE GABOURY

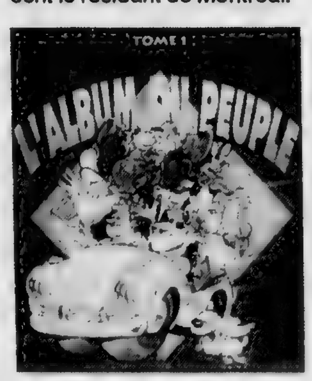
Renaître de ses cendres

Le long chemin de l'ombre et de la lumière



Renaître de ses cendres, *de Placide Gaboury*

Voici le dernier essai de l'auteur d'origine manitobaine qui a publié une trentaine de livres sur la spiritualité. L'ancien jésuite Placide Gaboury présente ses réflexions «sur le dieu caché en nous, sur l'ombre qui cache la lumière... Tout le mal qu'on refuse en soi, on le projette sur les autres», écrit le résidant de Montréal.



L'album du peuple: tome 1, *de François Pérusse*

Trafic, la compagnie de disques de Daniel Lavoie et Hart Rouge, présente cet humoriste pas comme les autres. Sa voix à l'hélium déverse les blagues et les chansons comiques à une vitesse parfois vertigineuse. Originaire de Québec, François Pérusse s'amuse à parodier les travers les plus connus du peuple. Le contenu est souvent hilarant, mais tape aussi sur les nerfs à l'occasion. À l'écoute, la réaction risque d'être donc partagée: les uns vont adorer, les autres vont sûrement détester le genre.

CULTUREL

L'humour baveux de Maxime Martin

«Je cherche une maturité en tant qu'humoriste»

Il y a deux ans, Maxime Martin remportait les auditions manitobaines, puis les auditions nationales Juste pour rire. Depuis, il fait partie des écuries Rozon et subit un entraînement qui doit en faire un cheval gagnant dans la course de l'humour au Québec. Parfois Maxime piaffe d'impatience, mais il reconnaît du même souffle qu'il lui reste à acquérir une certaine maturité.



photo: Sylviane Lanthier

Les participants aux auditions manitobaines entourent la gagnante Mariette Kirouac.

À son arrivée à Montréal Maxime a été pris en charge par l'organisation Juste pour rire: «Ils m'ont envoyé à l'école de l'humour, et j'ai fait la tournée Juste pour rire.»

Juste pour rire, ce n'est pas juste un festival annuel et un show de télé. «C'est la plus grosse boîte au Québec en humour», résume le natif du Québec. C'est une école qui forme de jeunes humoristes; c'est une boîte qui gère la carrière de ses poulains, leur donne gérant et leur organise shows, publicités et relations publiques; c'est un projet de musée unique en son genre; c'est un festival qui se métamorphose en de nombreux shows de télé qui font rire en plusieurs langues; c'est aussi son pendant anglophone, Just For Laughs. Juste pour rire, c'est un empire.

Un empire auquel appartient Maxime Martin, même s'il se montre parfois un peu récalcitrant. «Je suis un cas particulier, dit-il. J'ai fait le théâtre Saint-Denis et donc j'étais connu avant d'aller à l'école de l'humour, j'avais une certaine expérience dans le stand-up en anglais.» Au Saint-Denis, lors du Festival de l'été 90, «j'ai été comme une grosse bombe, les gens se sont dits: il est bon, celui-là!

«J'ai été envoyé à l'école pour voir ce que j'arriverais à faire, pour m'acclimater à l'humour québécois. Ç'a aussi été un bon test pour moi. Je me suis prouvé que j'étais capable d'écrire sur une base régulière. J'avais une grosse nervosité envers le public québécois.»

Maxime le diplômé est en «tournée Juste pour rire» depuis janvier dernier avec trois autres jeunes humoristes, une tournée qu'il terminera en mai et qui totalisera plus de 40 spectacles. Il fait aussi partie d'un quatuor, Les Comiques debout (avec Daniel Thibault, Jean-Michel Dufault et Mario Jean), avec qui il fait «le premier vrai show de stand-up au Québec».

Les jeunes humoristes qui montent sont nombreux: où se situe Maxime Martin à côté des Jean-Marc Parent, François Massicotte, Patrick Huard? «L'humour, c'est pas une boîte fermée, répond-il. C'est à toi de créer ta place», ce qu'il espère faire avec Les Comiques debout. François Massicotte présentera bientôt son premier spectacle solo, ce que Maxime aimerait faire un jour, «mais je ne suis pas pressé, je ne veux pas penser trop loin.»

Sur scène, Maxime est à l'aise, on l'a vu lors des auditions manitobaines (malgré une vilaine grippe). Il sait improviser, rétorquer du tac au tac et maintenir un certain rythme. Son humour «baveux, non, pas baveux mais provocateur», aurait parfois intérêt à être mieux dosé. À 22 ans, il a le temps d'y travailler.

«Je passe par des étapes qui me préparent, dit-il à propos de son travail. Je cherche une maturité en tant qu'humoriste que je n'ai pas atteinte sur scène, dans mon attitude et dans mon écriture. Alors j'essaie de vivre le plus d'expériences possible, d'y aller avec ce qui me permet de grandir le plus.»

«Pour le moment, dit-il, je me concentre sur le prochain festival Juste pour rire auquel j'espère pouvoir participer.»

Reste à savoir ce que le «bureau», comme il appelle l'organisation Juste pour rire, en pensera. «Le bureau est bon pour moi. Être avec Juste pour rire, ça ouvre des portes. Quand l'étiquette Juste pour rire est collée sur ton show, ça vend! T'es entre bonnes mains avec eux: ils t'apprennent à parler à la presse, à planifier ta carrière, ils te vendent tes shows.»

Dans ce merveilleux monde du showbusiness, pour réussir il faut d'abord faire ses preuves, Maxime en est bien conscient. Car comme l'a dit Molière et repris le Petit Robert, «c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens».

Sylviane LANTHIER

Auditions Juste pour rire

Mariette Kirouac ira à Montréal

Pas facile de faire rire. Les professionnels le savent, eux dont les farces tombent parfois à plat même s'ils connaissent les ficelles du métier. Un amateur doit donc ramasser tout son courage pour affronter les quelque 600 personnes venues assister aux auditions Juste pour rire au Rendez-Vous le 5 avril.

Des huit numéros présentés, certains étaient drôles, d'autres moins; certains étaient bien préparés, d'autres pas beaucoup. Dans l'ensemble, les spectateurs se sont bien amusés et ces troisièmes auditions annuelles Juste pour rire furent un succès.

Les quatre juges(1) ont eu un choix difficile à faire. Mariette Kirouac, la seule femme à participer cette année, personnifiait une femme un peu pompette qui suggérait de remplacer le mot mettre, utilisé pour parler de certaines relations qui occurent le plus souvent entre un homme et une femme, par le mot rire.

Ce qui permettait des jeux de mots rigolos comme: «Ils ont passé la nuit à rire dans l'auto», «elle est morte de rire», ou encore: «juste pour rire...» Bref, elle avait le mot pour rire et la salle a bien rigolé.

Mariette Kirouac a donc remporté les auditions, mais c'aurait pu tout aussi bien être Joël Laroche, qui présentait un numéro de stand up assez drôle, ou Jean Fontaine qui campait un alcoolique tentant de convaincre son thérapeute qu'il est guéri.

Les autres participants étaient le duo Zéro point deux (avec Georges Couture, le gagnant de l'an dernier, et Daniel Leroy), Christophe Van Eyck, Rémi Toupin (à 18 ans, c'était le plus jeune des participants) et Pierre Sorin.

Mariette Kirouac, en plus de mériter une bourse de 350 $ de Manitoba Telephone System, se rendra à Montréal le 27 avril prochain comme représentante de l'Ouest aux auditions nationales Juste pour rire.

La soirée était animée par Maxime Martin, le gagnant des auditions Juste pour rire 1990. Il faut souligner la participation d'un certain Jean-François, 12 ans, invité inopinément par Maxime à «coanimer» une partie de la soirée, lors du tirage de t-shirts. Un moment sympathique du spectacle et, qui sait, peut-être reverrons-nous ce Jean-François sur les planches des auditions dans une dizaine d'années!

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit de Marcel Lécuyer, président du Festival du Voyageur, Yves Chartrand, directeur de La Liberté, Brigitte Chaput de CKXL et Nicole Lizotte de Juste pour rire.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Knut Haugsoen*** au Mârdi Jazz le 14 avril. Entrée: 3 $; ***Riff-Raff***, le 16 avril. Entrée: 2 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***A Great Final***, le dernier spectacle de la série classique pour cette saison. Le 11 avril à 20 h et le 12 avril à 14 h, à la salle du Centenaire. Billets: 13 $, 17 $, 22 $ et 25 $. Renseignements: 949-3950.

✓ Le Centre culturel West End (586 Ellice) présente le premier ***Festival annuel international de la guitare*** les 11 et 12 avril à 20 h. En spectacles Pinetop Perkins, Rory Block, Jackson Delta et plusieurs autres. Billets: 12 $ et 20 $.

✓ The Women's Musical Club of Winnipeg présente le ***duo de pianistes Popov & Vona***, à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Winnipeg (475-7650), le 12 avril à 14 h. Billets: 14 $; étudiants: 11 $.

EXPOSITIONS

✓ Le ***Club francophone de philatélie*** organise une exposition de timbres à la Bibliothèque de Saint-Boniface le 11 avril de 11 h à 13 h. Les membres exposeront leur collection selon différents thèmes, dont les châteaux de France, les cosmonautes, les fleurs et les sports.

✓ ***Marie-Lourdes Fillion*** expose ses oeuvres à la Bibliothèque de Saint-Boniface, jusqu'au 12 avril. L'artiste présente une dizaine de tableaux qui célèbrent la nature, plus particulièrement l'eau. Information: 986-4334.

✓ L'artiste manitobaine ***Pauline Boutal*** au CCFM du 9 avril au 10 mai. Le Manitoba: ombres et lumières, une exposition d'huiles, d'aquarelles et de pastels représentant la vie quotidienne au Manitoba.

✓ Le Centre de photographies The Floating Gallery (218-100 Arthur), présente l'exposition ***New York***, du photographe André Clément, jusqu'au 18 avril. Informations: 942-8183.

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.



L'expo-jeunesse débute le 11 avril sa tournée dans les écoles françaises et d'immersion de la province.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba (988-0676), vous invite à découvrir ***les femmes et leurs inventions***. «Venez voir de quelle façon elles changent nos vies de tous les jours avec leurs idées lumineuses». Du 23 avril au 21 juin.

LOISIRS

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary), invite les amateurs de canot à rencontrer ***Doug Evans*** de la Wave Track Canoes. Il discutera des styles, des matériaux utilisés et de la performance des différents canots. Le 12 avril de 13 h à 16 h. Entrée gratuite pour les membres, 2,50 $ pour les non-membres.

ENFANTS

✓ C'est la dernière fin de semaine pour voir au Musée de l'homme et de la nature (988-0626), ***The World of Jim Henson***, une présentation des Muppets. Venez rire avec Kermit, Bert, Ernie et Miss Piggy. Du samedi au jeudi de 10 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 20 h.

✓ Fantasy Theatre for Children (285, chemin Pembina), présente ***King Arthur***, du 20 au 26 avril. Billets: 5,50 $ (prix spéciaux pour les groupes de dix personnes et plus). Réservations: 944-0581.

✓ ***Expo-jeunesse***, qui permet aux élèves de la maternelle à la 12e année des écoles françaises de la province de réaliser un projet et de l'exposer, se tiendra dans différentes écoles du 11 avril au 7 mai. Pour la première semaine: les écoles Saint-Eustache (11 au 18 avril); H.L. Softley (12 avril); Notre-Dame-de-Lourdes et Howden (13 au 16 avril); Queen Elizabeth (15 avril); Crane (16 avril) et St-Jean-Baptiste élémentaire (15 et 16 avril). Renseignements: 233–8972.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

Pour un oui ou pour un non

1. Le Prairie Theatre Exchange est-il situé à la place Portage?

❒ oui ❒ non

2. La pièce de théâtre «Pour un oui ou pour un non» a-t-elle été écrite par un homme?

❒ oui ❒ non

Si vous connaissez la réponse à la première question, appelez La Liberté le vendredi 10 avril à 14 h précises. Si vous connaissez la réponse à la deuxième question, appelez à 15 h précises le même jour. La première bonne réponse à chaque question donnera droit à deux billets gratuits.

Note: la personne gagnante à 14 h n'est pas éligible au tirage de 15 h.



Fleur-Ange Labossière

Une très heureuse fête à notre chère maman et mémère qui aura 86 ans le 10 avril.

Comédie musicale à Saint-Pierre-Jolys

La partie de sucre chez Joubert

La comédie musicale La partie de sucre sera présentée par le Comité culturel de la Rivière-aux-Rats le 12 avril au Centre récréatif de Saint-Pierre à l'occasion de l'activité annuelle de la cabane à sucre.

L'histoire se déroule dans l'érablière de pépère et mémère Joubert, qui reçoivent la parenté et les amis. Parmi eux, Oscar, le jeune cousin de la ville qui ne connaît rien à la campagne et au temps des sucres et qui pose toutes sortes de questions jugées banales par les autres. Le récit est centré autour de ces trois personnages.



Photo: Jean-Pierre Dubé

Eliane Carmel a écrit la comédie avec l'aide de Madeleine Laroche et des acteurs.

Eliane Carmel a écrit la comédie avec l'aide de Madeleine Laroche et les suggestions des 18 acteurs, qui proviennent pour la plupart de Saint-Pierre.

«C'est un effort de groupe, tout le monde a apporté sa contribution à la longue. Parce qu'on n'avait rien d'établi avant de commencer, on a écrit ça au fur et à mesure.»

Les chansons représentent environ la moitié de la pièce. «Ils chantent en groupe et il y a quelques solos, en plus des chansons à répondre.»

Mémère Joubert, qui est jouée par Lise Hébert, est un personnage énergique qui aime avoir du plaisir.

«Et elle est contente de recevoir autant de monde chez elle, affirme celle pour qui c'est un premier rôle dans une comédie musicale. J'aime beaucoup l'interpréter mais ce qui est le plus difficile, c'est d'essayer de me vieillir de 20 ans et plus!»

Oscar est incarné par Bernard Gagné. «C'est un rôle léger que je trouve assez facile et très plaisant. Il a un gros mot à dire dans l'histoire parce qu'en posant toutes ces questions stupides, ça force les autres acteurs à répondre et ça donne des explications au public, qui peut ainsi mieux voir et comprendre de quelle façon les choses se passaient dans le temps dans une cabane à sucre.»

Les billets sont disponibles à la porte du Centre récréatif et se vendent 6 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants. Les places sont limitées à 150.

Robert DUSSAULT

SAINT-BONIFACE

Un colloque du personnel de soutien administratif

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) sera l'hôte d'un colloque du personnel de soutien administratif le 24 avril.

Plusieurs ateliers seront offerts pendant la journée. Le diner sera par ailleurs agrémenté d'un spectacle de Irénée Fourré-partout.

Parmi les ateliers d'une durée d'une demi-journée: la rédaction de textes non sexistes, le feed-back, l'humour, le service à la clientèle, les techniques de rédaction de procès-verbaux et de comptes-rendus ainsi que la communication au travail. Il y a aussi un atelier d'une journée: l'estime de soi.

La date limite d'inscription est le 17 avril. Les frais sont de 65 $ (+TPS). Pour de plus amples renseignements, contactez Jacque-line Fortier, à l'Éducation permanente du CUSB, au 233-0210.

Y.C.

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

Finale - série 4 de 7
1er avril
Sainte-Anne 3 Selkirk 11
(Selkirk gagne la finale 4-1)

Ligue Hanover-Taché

Finale - série 4 de 7
2 avril
Steinbach 1 Île-des-Chênes 4
(Île-des-Chênes gagne la finale 4-1)



SPORT

Finale de la Hanover-Taché

Île-des-Chênes l'emporte

Déjà champions de la saison régulière, les North Stars d'Île-des-Chênes ont ajouté le titre des éliminatoires de la Ligue de hockey Hanover-Taché le 2 avril dernier.

Ils ont remporté le cinquième match de la finale contre les Huskies de Steinbach par le même pointage qu'ils ont gagné la série, soit 4-1.

Les Stars ont démontré qu'ils avaient de la profondeur. Après deux performances chancelantes (une défaite de 3-2 et une victoire de 10-6), le gardien Bob Brisebois a tout simplement fermé la porte à Steinbach. Île-des-Chênes menait déjà 4-0 lorsque le vétéran a perdu son blanchissage à mi-chemin de la troisième période.

De plus, Les Stars ont réussi à remporter ce dernier match sans que la ligne de Dave Naaykens, Cary Allaire et Tim Wiens n'inscrivent un seul but. Les frères Baggley ont ainsi obtenu trois des quatre buts des Stars.

Jeff Baggley a ouvert le pointage en première période, puis a porté le compte à 2-0 au début de la deuxième. Les Huskies ont alors bénéficié de plusieurs avantages numériques, sans succès. Et à 43 secondes de la fin de l'engagement, Garth Eastman a cassé les reins de Steinbach. En troisième, Joel Baggley a marqué à son tour.

Il s'agissait du deuxième championnat pour le village d'Île-des-Chênes en quelques semaines. Les Elks avaient en effet disposé de Landmark en finale de la Ligue junior Hanover-Taché.

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

Gilles Boulley a empêché Paul Anderson et les Huskies de Steinbach d'atteindre le gardien Bob Brisebois sur ce jeu.

Sainte-Anne perd la finale du junior B

Selkirk termine la démolition

Il n'est pas question de tourner le fer dans la plaie de l'équipe junior B de Sainte-Anne. Mais il faut au moins vous dire ce qui est arrivé aux petits As dans le cinquième et dernier match de la finale.

Comme on s'y attendait, Sainte-Anne a perdu. Les Fishermen de Selkirk ont complété leur travail de démolition avec une victoire de 11-3. La feuille de pointage a également été bien remplie au niveau des pénalités.

Selkirk était déjà en avant 4-0 après la première période et 7-1 après la deuxième. Robert Chaput, Mike Dayon et Jim Lagasse ont marqué les buts des As.

L'équipe de l'entraîneur Gérald Saint-Vincent et du gérant Maurice Chaput aura quand même connu une première saison satisfaisante dans la Ligue junior B du Manitoba.

La seule surprise de la finale aura finalement été que les As remportent le premier match à Selkirk. Mais une fois que le rouleau compresseur des champions de la saison régulière (33 victoires en 36 matchs) s'est mis en marche, il semble qu'il n'y avait plus rien pour l'arrêter!

Hockey féminin

Du bronze pour Nor Villa

À sa première saison d'existence, les Canadiens de Nor Villa ont fait belle figure aux championnats de hockey féminin de l'Ouest (Western Shield) qui avaient lieu à Transcona du 2 au 6 avril.

L'équipe de Winnipeg a remporté la médaille de bronze dans la catégorie senior B grâce à une victoire de 1-0 en deuxième période de prolongation contre la Saskatchewan.

Renée Lavergne, de Saint-Pierre-Jolys, était devant le filet lors de cette victoire. Son jeu lors du tournoi lui a d'ailleurs permis d'être nommée la meilleure de sa catégorie.





Renée Lavergne.

La victoire des North Stars

La différence des trois lignes

Pour Gilles Boulley, qui jouait à Saint-Pierre au cours des dernières années, les North Stars ont d'abord gagné le championnat parce qu'ils avaient une très bonne équipe.

«À Saint-Pierre, on avait des bonnes équipes. L'an passé, ça manquait juste un p'tit peu pour continuer. Cette année, on avait tout le bagage: les gardiens, les avants, les défenseurs. On avait un paquet complet!»

Ce qui a fait la différence dans la série, selon lui, ce sont les trois bonnes lignes des nouveaux champions. «Stein-bach n'avait que trois bons joueurs, un maximum d'une ou deux lignes. Lors d'une série 4 de 7, c'est difficile de jouer à deux lignes.»

En début de série, explique Gilles Boulley, les Huskies dominaient parce qu'ils étaient encore sur un "high" à la suite de leur victoire contre Niverville. «Dans la deuxième partie, on savait que ça allait venir avec la patience, on savait qu'on allait compter et ça a explosé!»

L'entraîneur Rick Fontaine en était à son deuxième championnat consécutif, mais avec deux équipes différentes. «C'est gratifiant parce que c'est deux genres d'équipes. Ça me réjouit de voir l'équipe qui était plutôt rude l'an dernier devenir la plus disciplinée. Ça représente plus pour moi que de gagner la coupe.»

À l'instar de Gilles Boulley, il est d'avis que la profondeur d'Île-des-Chênes a fait la diffé-rence en finale. «Steinbach a tenté d'y aller avec ses meilleurs francs-tireurs et nous avons continué d'employer trois lignes. Ils ont essayé, mais nos gardiens ont fait les arrêts aux moments opportuns.»

L'an prochain, Rick Fontaine ne sait pas encore où il ira. «Si Landmark revient, nous pourrions perdre quatre joueurs. Mais j'aime l'organisation des North Stars. Je ne serais pas déçu de rester ici.»

Il aimerait surtout pouvoir faire des suggestions à la Ligue. «Je suis entraîneur depuis 20 ans d'un océan à l'autre. Il faut pouvoir restreindre le jeu des "goons" pour permettre aux meilleurs joueurs de revenir.»

Yves CHARTRAND





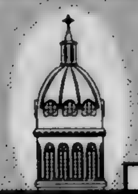
photo: Yves Chartrand

Gilles Boulley a bien aimé son année à Île-des-Chênes. Il attendra de voir ce qui va se passer à Saint-Pierre avant de décider où il jouera l'an prochain.

Chaleureuses félicitations
en ce
50e anniversaire
de mariage
de
Joseph et Mary Trottier
de la famille



1942 - 22 avril - 1992



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR

1. **Un poste de professeur de Mathématiques et recherche opérationnelle** pour l'enseignement des cours de premier cycle en mathématiques et mathématiques appliquées (recherche opérationnelle, équations différentielles, méthodes numériques...)
2. **Un poste de professeur de remplacement** pour l'enseignement des sciences biologiques.
3. **Un poste de professeur non régulier** pour l'enseignement des cours de biochimie–microbiologie.

Exigences:

- Ph.D.
- Un doctorat de troisième cycle ou une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche seront considérés.
- Une aptitude démontrée et un intérêt pour l'enseignement au premier cycle universitaire seront un atout.

Rémunération:

- Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction: le 1er septembre 1992

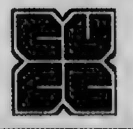
Les candidats sont priés de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet incluant les noms, adresses et numéros de téléphone de trois répondants et de demander à ceux-ci d'envoyer des lettres de recommandation à:

M. André Fréchette (Doyen)
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
(204) 233-0210
(204) 237-3240 (télécopieur)

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS:

Le 24 avril 1992 ou la date où le poste sera pourvu.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(nes) canadiens(nes) et aux résidents(es) permanents(es). Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

REMERCIEMENTS

La famille d'Edouard Massicotte remercie sincèrement parents et amis qui ont témoigné de leur affection par des voeux de condoléances.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GASPARD JOSEPH PICHÉ du village de Saint-Claude, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **18e jour de mai, 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour d'avril 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Feu vert

La bonne eau



Les Manitobains sont choyés: les ressources d'eau potable existent encore en quantité suffisante. À l'échelle planétaire pourtant, seulement 1 % de l'eau est disponible pour la consommation.

Voici un rappel de quelques recommandations pour réduire la consommation: ne pas laisser couler inutilement le robinet quand on se brosse les dents, rase le visage ou rince la vaisselle. En lavant l'auto, utiliser un seau d'eau pour laver au lieu du boyau d'arrosage.

Il est aussi recommandé de garder un contenant d'eau froide au réfrigérateur, afin d'éviter de laisser couler le robinet inutilement en attendant que l'eau refroidisse.

J.-P. D.

Gens d'ici

Encore trois mois

À la fin de juin, soeur Jacqueline St-Yves terminera son mandat comme supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba. «Je prévois prendre une sabbatique d'environ six mois, mentionne celle qui occupe ce poste depuis six ans. Je n'ai pas encore fait de plans pour l'avenir.»



Soeur Jacqueline St-Yves.

Chez les Soeurs Grises, on peut être supérieure provinciale pour un mandat de trois ans, qui n'est renouvelable qu'une fois. La nouvelle supérieure, soeur Germaine Hétu, décidera avec soeur Jacqueline où les services de cette dernière seront le plus utiles à l'avenir.

«J'aimerais bien rester au Manitoba!», lance soeur Jacqueline, qui fête cette année 25 ans de vie religieuse, dont la majorité s'est déroulée au Manitoba.

S.L.

SOCIÉTÉ

Léonard Fabien dénonce l'ingérence américaine en Haïti

«Les Américains ne pouvaient pas ignorer le coup d'État»

Léonard Fabien ne croit pas que l'action des organisations internationales aidera Haïti à retrouver le chemin de la démocratie. La tournée qu'il vient d'effectuer au Manitoba français lui a en revanche permis de prôner «la solidarité entre les peuples», qu'il juge plus efficace.

Léonard Fabien a visité plusieurs paroisses entre le 29 mars et le 5 avril dans le cadre de la campagne de Carême de Développenent et Paix (1). L'organisme catholique a appuyé cette année huit projets de développement en Haïti pour un montant de 200 000 $.

Sur cette somme, 30 000 $ sont allés à l'Institut de technologie et d'animation (ITECA) qui dispense des stages de formation technique et sociale aux paysans haïtiens. Pour Léonard Fabien, responsable de la section animation à l'ITECA, une tournée à l'étranger est l'occasion d'informer le public sur la situation en Haïti depuis le coup d'État de septembre 1991.

«La répression a été très féroce dans les premiers jours, rappelle-t-il. C'était des arrestations, des bastonnades, des tueries. On a parlé de 2 000 morts, et ce sont des chiffres très conservateurs.»



photo: Laurent Gimenez

Léonard Fabien souligne l'importance de l'aide apportée à son pays par des organismes comme Développement et Paix. «Même un projet de santé a des répercussions politiques. Des gens en bonne santé se prennent plus facilement en charge. Tout est lié.»

Les palabres des gouvernements

L'ancien étudiant à l'Université du Québec ne cache pas son amertume et sa déception vis-à-vis des «palabres des gouvernements et des organisations internationales qui ne sont pas pressés d'agir.

«L'embargo décrété après le coup d'État n'a pas été respecté. On a laissé rentrer de l'essence et d'autres produits dont le gouvernement a profité pour s'enrichir et se stabiliser. Si l'embargo avait été appliqué strictement, le gouvernement serait tombé dans les deux mois.»

Léonard Fabien n'est guère plus tendre pour l'Organisation des États américains (OEA). Son protocole d'entente signé le 25 février et prévoyant le retour du président Jean-Bertrand Aristide en Haïti a finalement été annulé par la Cour de cassation haïtienne à la demande du gouvernement putschiste.

«Cela prouve que la solution à la crise ne dépend pas de l'OEA. C'est la population haïtienne ellemême qui doit reprendre les choses en main.»

Par quels moyens? Léonard Fabien croit que la population «commence à se réorganiser» et constate que «des radios et des journaux apparaissent dans la clandestinité». Il n'exclut pas non plus que des révoltes populaires se produisent. «On a bien fait partir Duvalier», rappelle-t-il.

En revanche, l'hypothèse de nouvelles élections, vue comme un piège pour écarter le président Aristide, est catégoriquement rejetée. «On a déjà un président élu pour cinq ans. On demande simplement sa restitution.»

À court terme, cependant, Léonard Fabien ne se montre guère optimiste. Persuadé que les États-Unis ne peuvent tolérer la présence du président Aristide au pouvoir, il dénonce leur ingérence continuelle.

«L'ambassadeur américain, Alvin Adams, est très impliqué dans les affaires politiques d'Haïti. Tout le monde le sait. Il était présent le 18 mars, le jour où le Parlement devait adopter le protocole d'entente. Il a parlé pendant plus d'une heure avec un groupe de parlementaires. Un sénateur haïtien a même déclaré que c'est lui qui avait choisi le premier ministre René Théodore.

«Tout le monde sait aussi que les Américains avaient leur candidat officiel aux élections, Monsieur Marc Bazin. Et lorsque le président Aristide a été élu, Alvin Adams a déclaré, en créole: Rira bien qui rira le dernier.»

De là à penser que le coup d'État de septembre 1991 a été accepté, voir encouragé par le gouvernement américain dans l'espoir de nouvelles élections qui écarteraient le président Aristide, il n'y a qu'un pas. «Pour nous, oui, c'est une des raisons, confirme Léonard Fabien. En tout cas, le coup d'État ne s'est pas réalisé sans que le gouvernement ait été au moins au courant.»

Le peuple s'organise

«Même si le président Aristide revient en Haïti, ce sera pour une très courte période. Il sera écarté du pouvoir, assassiné s'il le faut, comme Salvador Allende au Chili.

«Heureusement, le peuple s'organise de plus en plus depuis la chute de Duvalier en 1986. Il reste beaucoup de travail à faire car la tradition syndicale est récente, elle a moins de dix ans. Mais les gens sont déterminés à se battre pour la justice, la santé, l'éducation, la démocratie. Nous sommes condamnés à réussir.»

Laurent GIMENEZ

(1) À cette occasion, Développement et Paix a fait circuler une pétition demandant au gouvernement canadien de renforcer son embargo contre le gouvernement putschiste d'Haïti. Les personnes qui veulent y ajouter leur nom peuvent contacter Charlene Lipka au 233-8891.

PROVINCE

Une nouvelle supérieure chez les Soeurs Grises

Les Soeurs Grises du Manitoba auront une nouvelle supérieure à compter du 1er juillet. Il s'agit de soeur Germaine Hétu dont la nomination entrera en vigueur à l'expiration du mandat de six ans de soeur Jacqueline St-Yves.

Originaire de Lavaltrie au Québec, la nouvelle supérieure de la province St-Boniface oeuvre dans l'Ouest canadien depuis une trentaine d'années.

Elle a notamment été supérieure de la province St-Albert. Elle occupe présentement le poste de directrice de formation au S.G.M. Western Formation Centre à Edmonton.

En plus de soeur Hétu, les membre du Conseil provincial seront soeur Rolande Lagassé, assistante provinciale, et soeur Mary Thille, secrétaire-économe et conseillère provinciale, qui conservent toutes deux leurs postes. Soeur Marguerite Prescott se joindra par ailleurs à elles à titre de conseillère provinciale.

Y.C.





Soeur Germaine Hétu.

7-ELEVEN,
le meneur chez les dépanneurs,
recrute présentement des commis pour son établissement à l'angle Killarney et Pembina.

Comme cette succursale offrira des services à une communauté francophone, nous donnerons la préférence à des candidat.e.s bilingues. Vous devez également avoir une personnalité extrovertie, être disponible pour travailler selon un horaire variable et vous développer dans l'environnement occupé du commerce de détail.

En plus d'un programme complet d'entraînement, nous offrons un salaire débutant au-dessus du taux horaire, un ensemble de bénéfices incluant les soins dentaires et différents programmes visant la formation ou la promotion à l'intérieur de la chaîne.

Les personnes intéressées devraient faire leur demande en personne au:

7-ELEVEN
7, Killarney & Pembina

LA CORPORATION DU COLLÈGE MATHIEU

Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

prévoit des ouvertures dans les postes d'enseignement suivants:

École Beau Soleil:

École élémentaire privée, française et catholique (maternelle à la 7e année - classes à niveaux multiples).

Collège Mathieu:

École secondaire privée, française et catholique (8e à la 12e année).

- français langue première
- anglais langue première
- science
- histoire
- musique et danse
- catéchèse
- orthopédagogie et francisation
- économie domestique

Salaire selon l'échelle de la Fédération des enseignants de la Saskatchewan.

Faites parvenir votre curriculum vitae avec références professionnelles et personnelles à:

Monsieur Victor Godbout
Directeur de l'Éducation
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
(306) 648-3491 bureau
(306) 648-2604 télécopieur

Nécrologies

Marie Bothorel
(née LeBot)

Mardi, le 31 mars, entourée de sa famille, est décédée Marie-Françoise Bothorel au Centre Hospitalier Taché à l'âge de 87 ans.

Marie est née a Irvillac en Bretagne, le 29 décembre 1904 et est déménagée au Canada avec sa famille en 1948. Au début, elle a habité à Nipawin, Saskatchewan jusqu'en 1953 et ensuite à Saint-Boniface, Manitoba.

Marie était une mère formidable et une grand-mère («mémé») bien aimée par ses petits-enfants. «Mémé» nous allons toujours garder près de notre coeur les doux souvenirs et le goût pour ta cuisine française superbe.

Elle fut précédée dans la mort par son époux, Jean-Pierre Bothorel. Elle laisse dans le deuil trois enfants: Jeannine Giasson (Édouard), Julien Bothorel, Jean Bothorel et son épouse Jeanne (LeBlanc); neuf petits-enfants et quinze arrière-petites-enfants, ainsi que plusieurs nièces et neveux.

Le service a eu lieu le vendredi 3 avril 1992 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Albert Fréchette célébrant. L'inhumation a suivi au Cimetière de Saint-Boniface.

La famille aimerait exprimer son appréciation sincère au personnel et au soin pastoral du 3DE du Centre Hospitalier Taché pour leurs soins affectueux.

Au lieu de fleurs, des dons en la mémoire de Marie Bothorel pourraient être offerts au Centre Hospitalier Taché, 185, rue Despins, Winnipeg, R2H 2B3, ou à une organisation de charité de votre choix.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

SAINT-ADOLPHE

Le magasin général garde les timbres

La Société canadienne des postes a confié au magasin général de Saint-Adolphe le soin de vendre les timbres et de réceptionner les lettres et colis d'une certaine dimension.

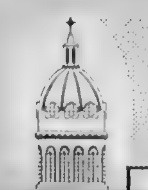
Cette franchise est une bonne nouvelle pour les époux Eaglesham, propriétaires du magasin, qui se sont vu retirer la fonction de maître de poste qu'occupait le propriétaire précédent, Philippe Chaput.

Malgré l'opposition d'une partie de la population (1), la Société canadienne des postes envisage toujours de sortir les boîtes postales du magasin général pour les installer aux entrées sud et nord du village. Grâce à ce système, les usagers auront accès à leur courrier 24 heures sur 24 et ne seront plus assujettis aux horaires du commerce.

Paul Gagnon, conseiller municipal pour Saint-Adolphe, affirme cependant qu'une partie des boîtes devrait rester dans le magasin général. Selon lui, la Société canadienne des postes prendra une décision finale d'ici le 13 mai.

L.G.

(1) Une pétition portant 275 noms et soutenue par la municipalité rurale de Ritchot a été envoyée au député fédéral Jake Epp et à son collègue provincial Ben Sveinson.



SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

recrute
UN DIRECTEUR ou UNE DIRECTRICE
pour son nouveau
Service de perfectionnement linguistique

Description du poste:

Le Service de perfectionnement linguistique (SPF) devra assurer la mise sur pied et la coordination de l'ensemble des moyens dont le CUSB voudra se doter pour assurer le perfectionnement linguistique de ses étudiantes et étudiants. Le poste de direction du SPF pourrait comprendre la direction du Centre de rédaction; à ce moment-là, il s'agirait d'un poste à temps plein. Si la direction du Centre de rédaction n'était pas comprise, la candidate ou le candidat choisi se verrait proposer un complément de charge en didactique des arts langagiers à la Faculté d'éducation, ou bien en français ou traduction à la Faculté des arts et des sciences. Les différents scénarios seront discutés avec les candidates et les candidats qui seront invités à se présenter à une entrevue.

Qualifications recherchées:

- excellente connaissance du français parlé et écrit;
- connaissance du milieu minoritaire;
- compétences en relations humaines; en particulier, capacité de transiger avec les membres des corps professoral et étudiant;
- expérience en enseignement du français au niveau secondaire;
- connaissance des mécanismes de perfectionnement en langue;
- compétences en mesure et évaluation.

Traitement:

Classification et salaire selon la Convention collective.

Entrée en fonction:

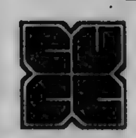
le 1er mai 1992 si possible; au plus tard, le 1er septembre 1992.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet comprenant le nom de trois répondantes ou répondants au:

Comité de sélection pour la direction du SPF
À l'attention de Monsieur Roger Legal, doyen
Faculté d'éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Date limite pour la réception des demandes:

le 15 avril 1992. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes de citoyenneté canadienne et aux personnes admises en résidence permanente. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

SÉMINAIRE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Techniques d'entrevue et d'embauche

Les 4 et 5 juin 1992 de 9 h à 17 h

Le personnel d'une entreprise ou d'un organisme est sa plus grande ressource. Comment faire pour bien le choisir, pour déclencher et maintenir sa motivation? Comment compendre sa façon d'évoluer dans son travail? Le **Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Association des cadres et des professionnel.le.s francophones du Manitoba et la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface** vous invite à découvrir le Lab Profile, un questionnaire oral qui vous permettra non seulement d'apprendre des techniques d'entrevue et d'embauche mais aussi comment généralement mieux comprendre vos interlocutrices et vos interlocuteurs.

Animatrice: Shelle Rose Charvet, consultante en formation pour les cadres

Frais d'inscription: 165 $
Membres de l'Association des cadres et de la Chambre de commerce: 145 $

Inscriptions et renseignements: Veuillez communiquer avec la Division de l'Éducation permanente du Collège au 233-0210 ou faire parvenir le formulaire et les frais d'inscription à l'adresse ci-dessous.

Date limite d'inscription: le 24 avril 1992

Nom: ____________ 145 $ (membre) ___ 165 $ (non-membre) ___

Adresse: ____________

Code postal: ______ Téléphone: Bureau ______ Domicile: ______



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

ÉPARGNEZ GRÂCE À ÉNER SAGE



La façon Éner Sage d'éclairer votre maison



Près de 25 % de votre consommation mensuelle d'électricité peut être due à l'éclairage domestique!

La prochaine fois que vous devrez remplacer une ampoule, faites un choix judicieux et installez un éclairage Éner Sage à haut rendement énergétique, que ce soit une ampoule à incandescence à faible puissance, une ampoule fluorescente compacte, un tube fluorescent ou une lampe à halogène qui économisent l'énergie. Vous pourrez voir la différence sur votre facture d'électricité.

Pour de plus amples renseignements sur l'éclairage Éner Sage, communiquez avec votre représentant local de Manitoba Hydro.





Épargnez l'énergie et l'environnement.

Vous voulez faire carrière en communication?
Dans les communautés francophones en milieu minoritaire?

Nous voulons vous aider!



Partout au Canada, les communautés francophones ont besoin de communicateurs. Des journalistes, des graphistes, des publicitaires.

La route est longue pour apprendre ces métiers. Nous le savons, et c'est pourquoi nous voulons aider ceux qui veulent aller jusqu'au bout.

Demandez tous les détails sur nos bourses d'études. Renseignez-vous auprès de votre journal ou d'un bureau d'aide aux étudiants.

Bourses d'études offertes pour 1992-93

Bourse Petro-Canada
Bourse J.-Donat-Langelier
Bourse Banque Nationale
Bourse Quebecor
Bourse Publications Dumont
Bourse Journal LeDroit
Bourses de l'Université Laval
Bourses des communicateurs
Bourses de l'APF

Le montant d'une bourse individuelle peut atteindre $ 3000. Un supplément de 50% est offert aux boursiers qui complètent un stage pratique approuvé au terme de leur année d'études.

Date limite pour les demandes: 1er juin 1992

Les bourses de la Fondation Donatien Frémont sont financées principalement par les revenus du Fonds des communicateurs.





Fondation Donatien Frémont, Inc.

900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario K1N 7G2
Téléphone: 613/234-6735 Télécopieur: 613/234-6313

L'oeuvre des journaux de l'Association de la presse francophone

---

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche
des professeurs suivants:

Un professeur de musique pour les niveaux de la maternelle à la sixième année à l'école St-Avila. Ce poste à plein temps débute le 1er septembre 1992. St-Avila est une école d'immersion élémentaire.

Un(e) orthopédagogue pour le présecondaire immersion à l'école Viscount Alexander. Ce poste débutant au mois de septembre 1992, comprend une tâche d'orthopédagogue à demi-temps et d'enseignant(e) pour l'autre demie.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Directeur général adjoint
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Tél.: (204) 488–1757
Numéro de fax: 488–2095



Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

Nº d'offre	Description légale	Endroit	Superficie totale approx.	Superficie cultivée approx.
1119014	NO 14-16-8 E1	Près d'Anola	160	150
	E1/2 SE 13-13-11 E1		80	70
	S1/2 SO 23-13-11 E1		80	80
32541	N1/2 SO 5-3-15 O1	Killarney	84	0
	NO 34-2-16 O1		181,20	0
	NO 35-2-16 O1		178,87	0
	NE 35-2-16 O1		176,23	0

CONDITIONS:

1. Aussitôt que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt, par chèque visé, équivalent à 10 % du prix d'achat.
2. L'offre la plus haute, ni aucune des offres, ne sera nécessairement acceptée.
3. Sauf erreurs et omissions.
4. La date limite de réception des offres est **le 23 avril 1992.**

Si une propriété n'est pas vendue, la Société est prête à la louer pour un an.

Pour obtenir des formules d'offre d'achat ou des renseignements sur la ferme et le financement, communiquez avec votre bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de Gisela Runge
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4
Téléphone: 983–4040

Canada

Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne

Défense nationale — **National Defence**

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du l4e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 11 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche
7h32 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 Télé-M Le club les branchés
8h15 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
8h30 Télé-M Bucky O'hare
8h40 CBWFT Looping
9h00 Télé-M Les tortues Ninja
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 Télé-M G.I. Joe
9h35 CBWFT La bande à Picsou
10h00 CBWFT Tiny Toons
Télé-M Le championnat des quilles
10h15 TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h25 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
10h45 TV-5 A comme artiste
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Aéroport 80 - Concorde
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Sur la côte du Pacifique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: L'épouvantail
TV-5 Strip-tease
13h00 TV-5 Bouillon de culture
13h30 Télé-M Cinémaximum: Stick, le justicier de Miami
14h00 CBWFT L'univers des sports
14h30 TV-5 Autovision
15h00 TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Barcelone 92
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Les rédacteurs en chef
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Le tour du Québec
17h10 CBWFT L'envers de la médaille
17h30 Télé-M Docteur Doogie
TV-5 Les francofolies de Montréal 1991
18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné extra: Neige sur Beverly Hills
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Le monde est à vous
21h00 Télé-M Ad lib
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ici l'Afrique
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Télé-sélection: Cash cash
22h21 Télé-M Les sports TVA
22h30 TV-5 Le divan
22h42 Télé-M Ciné-lune: La fièvre du printemps
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Le monde est à vous
1h55 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 12 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
7h32 CBWFT P'tit monstre
8h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
Télé-M Kissyfur
8h30 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Vision mondiale
9h00 CBWFT La bande à Ovide
9h15 CBWFT Manigances
9h30 Télé-M Le monde à venir
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-Joseph de Coleaine, Québec, par Magella Marcoux, ptre.
Télé-M Sans détour
10h15 TV-5 Les rédacteurs en chef
10h30 Télé-M Le tour du Québec
10h45 TV-5 Le tour du Québec
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Une affaire meurtrière
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Les francofolies de Montréal
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Viva
12h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
12h35 TV-5 Performance
13h00 Télé-M Cinémaximum: Oeil pour oeil
TV-5 Caractères
14h05 TV-5 Ramdam
14h30 TV-5 Ici l'Afrique
15h00 CBWFT Magie blanche
Télé-M Top musique
15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Spécial chiffres et lettres: Le défi
16h00 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 CBWFT Les inventions de la vie
Télé-M Si j'avais su
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de A2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 Télé-M Rira bien...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
Télé-M La soirée de la griffe d'or
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Jeanne d'Arc: Le pouvoir et l'innocence...
TV-5 Caractères
20h30 Télé-M Cinéma du dimanche: Perdus dans la ville
21h05 TV-5 Faut pas rêver
21h30 CBWFT Les beaux dimanches: Edgar Fruitier par Edgar Fruitier
22h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Concert de musique baroque allemande
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h51 Télé-M TVA sports
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Vision mondiale
TV-5 Journal télévisé belge
23h30 CBWFT Ciné-club: Le don de Dieu
TV-5 7 sur 7
0h30 TV-5 Caractères
1h35 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 Télé-M: 28/43 TV-5: 14 *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 13 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 Génies en herbe
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Le TVA, édition midi
11h30 CBWFT Les démons du midi
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
Télé-M Sous le signe du faucon
13h00 TV-5 Le monde est à vous
13h30 Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 Télé-M Top modèles
TV-5 Faut pas rêver
15h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
15h25 CBWFT En transit
15h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Carré vert
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Félix et ciboulette
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h45 CBWFT Grisu, le petit dragon
17h00 CBWFT À plein temps
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Sans détour
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Direct
20h00 Télé-M L'or du temps
20h30 TV-5 Tu ne crois pas si bien dire
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal
22h25 CBWFT Les années coup de coeur
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 Kwai
22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Politique fédérale
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Le président
23h55 TV-5 Direct
1h15 TV-5 Radio France internationale

Mardi 14 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Sans détour
11h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT À plein temps
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Direct
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon
13h30 CBWFT Jésus de Nazareth
Télé-M Justice pour tous
TV-5 Tu ne crois pas si bien dire
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
15h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Kwai
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonge
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Marilyn
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Envoyé spécial
19h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Loto-Quiz
20h00 CBWFT L'or et le papier
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Tous à la une
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Dallas
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Cinéma: Interlude
23h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
0h00 TV-5 Envoyé spécial
1h00 TV-5 Tous à la une
2h25 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 15 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT À plein temps
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Pour l'amour du risque
13h00 TV-5 Tous à la une
13h30 CBWFT Jésus de Nazareth
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Viva
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Autant savoir
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Cinéma présentation spéciale: Alexandra
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Temps présent
20h00 TV-5 Hôtel
20h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Montagne
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Babel
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h40 TV-5 Autant savoir
22h44 Télé-M Des mots pour le dire
22h55 CBWFT Marilyn
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Casanova, un adolescent à Venise
23h30 TV-5 Temps présent
0h30 TV-5 Hôtel
1h30 TV-5 Montagne
1h55 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 16 avril

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h30** CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnagle**
- **8h00** CBWFT **SRC Bonjour**; Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- **8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** CBWFT **La cuisine des anges**; Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Pacha et les chats**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **10h30** CBWFT **Babar**; Télé-M **La vie à Montréal**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**; TV-5 **Feu vert**
- **11h00** CBWFT **Félix et Ciboulette**; Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h30** CBWFT **Maritimes en direct**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; TV-5 **Temps présent**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**; Télé-M **Les héritiers du rêve**
- **13h00** TV-5 **Hôtel**
- **13h30** CBWFT **Jésus de Nazareth**; Télé-M **Justice pour tous**
- **14h00** Télé-M **Santa Barbara**; TV-5 **Montagne**
- **14h30** Télé-M **Top modèles**; TV-5 **Babel**
- **15h00** Télé-M **Claire Lamarche**
- **15h10** CBWFT **Aujourd'hui en France**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
- **15h40** TV-5 **Autant savoir**
- **15h57** CBWFT **En transit**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**; Télé-M **De bonne humeur**; TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h25** CBWFT **En transit**
- **16h30** CBWFT **Le petit vampire**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **16h57** CBWFT **En transit**
- **17h00** CBWFT **Les années coup de coeur**; Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**; TV-5 **Découverte**
- **17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**; Télé-M **Jeopardy**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Ce soir**; Télé-M **D'amour et d'amitié**; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **Plus**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** CBWFT **Les grands films: Force majeure**; Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**; TV-5 **Téléobjectif**
- **19h30** Télé-M **La vie en couleur**
- **20h00** Télé-M **Claire Lamarche**
- **20h10** TV-5 **Au plaisir de dieu**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**; Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le point**
- **21h40** TV-5 **Grand écran**
- **21h55** CBWFT **Ce soir**
- **22h00** Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- **22h25** CBWFT **Marilyn**
- **22h30** Télé-M **Les sports TVA**; TV-5 **Télétourisme**
- **22h55** CBWFT **Ma maison**; Télé-M **Des mots pour le dire**
- **23h00** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h25** CBWFT **Cinéma: Les poupées de l'espoir**
- **23h30** TV-5 **Téléobjectif**
- **0h40** TV-5 **Au plaisir de dieu**
- **2h10** TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 17 avril

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h30** CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnagle**
- **8h00** CBWFT **SRC Bonjour**; Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- **8h30** CBWFT **Grand père**
- **8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **9h00** CBWFT **Les icônes de Nazareth**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** CBWFT **Les récits d'un pèlerin russe**; Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Pacha et les chats**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **10h30** CBWFT **Babar**; Télé-M **La vie à Montréal**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**; TV-5 **Découverte**
- **11h00** CBWFT **Félix et Ciboulette**; Télé-M **Le TVA, édition Midi**
- **11h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h30** CBWFT **De village en village**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; TV-5 **Téléobjectif**
- **12h30** CBWFT **Jésus de Nazareth**; Télé-M **Les héritiers du rêve**
- **13h10** TV-5 **Au plaisir de dieu**
- **13h30** Télé-M **Justice pour tous**
- **14h00** Télé-M **Santa Barbara**
- **14h30** Télé-M **Top modèles**
- **14h40** TV-5 **Grand écran**
- **15h00** Télé-M **Campus**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**; TV-5 **30 millions d'amis**
- **15h57** CBWFT **En transit**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**; Télé-M **De bonne humeur**; TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h25** CBWFT **En transit**
- **16h30** CBWFT **Les débrouillards**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **16h57** CBWFT **En transit**
- **17h00** CBWFT **Édith raconte Piaf**; Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**; TV-5 **A comme artiste**
- **17h30** Télé-M **Jeopardy**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Plus**; Télé-M **9 - 1 - 1...**; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** Télé-M **Ciné-enquête Pontiac: Entre le crépuscule et l'aube**; TV-5 **Strip tease**
- **20h00** TV-5 **Bouillon de culture**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**; Télé-M **Seulement pour toujours**
- **21h25** CBWFT **Le point**
- **21h30** TV-5 **L'échiquier de dieu**
- **21h40** CBWFT **La météo**
- **21h45** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h00** CBWFT **Quelle pilule!**; Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- **22h30** CBWFT **Comment ça va?**; Télé-M **Les sports TVA**
- **23h02** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **23h05** CBWFT **Paix et partage**
- **23h20** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h50** TV-5 **Strip tease**
- **0h00** CBWFT **Cinéma: Hiver 54**
- **0h50** TV-5 **Bouillon de culture**
- **2h05** TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 11 au 17 avril 1992

Samedi 11 avril

19h00 Télé-M **Neige sur Beverly Hills**
Am. 1987. Drame psychologique de M. Kanievska. Avec l'aide d'une copine mannequin, un étudiant cherche à aider un ami d'enfance devenu esclave de la drogue

22h05 CBWFT **Cash cash**
É.-U. 1984. Comédie policière réalisée par R. Lester. Pour éviter la police, un petit escroc revêt un uniforme militaire. Il se fait passer pour l'escorte d'un soldat tué au Vietnam qu'un train transporte chez lui. Il ignore que la tombe est remplie d'une énorme quantité de billets volés et qu'elle est étroitement surveillée par les cambrioleurs.

22h42 Télé-M **la fièvre du printemps**
Am. 1983. Comédie de S.S. Cunningham. Les aventures de deux étudiants qui se rendent en Floride pour les vacances de Pâques.

Dimanche 12 avril

13h00 Télé-M **Oeil pour oeil**
Am. 1983. Drame policier de S. Carver. Un ranger du Texas aux méthodes peu orthodoxes enquête sur le vol d'une importante quantité d'armes.

20h30 Télé-M **Perdus dans la ville**
Am. 1985. Drame de M. Pressman. À la suite d'une erreur d'orientation, un couple se retrouve en panne la nuit dans un quartier dangereux de Détroit.

23h30 CBWFT **Le don de Dieu**
Haute-Volta 1982. Drame réalisé par G. J.M. Kaboré. Un enfant muet est recueilli par une famille qui le nomme Wênd Kûuni ou «don de Dieu».

Lundi 13 avril

23h30 CBWFT **Le président**
Fr. 1960. Drame réalisé par H. Verneuil. Un ancien président du Conseil, autoritaire et célèbre, tente l'impossible pour empêcher un politicien sans scrupule d'accéder au pouvoir.

Mardi 14 avril

13h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Brit.-It. 1976. Drame biblique réalisé par F. Zeffirelli. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix. (première de 4).

23h25 CBWFT **Interlude**
Brit. 1968. Drame sentimental réalisé par K. Billington. Un chef d'orchestre, marié et père de deux enfants, a une liaison avec une jeune journaliste.

Mercredi 15 avril

13h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Brit.-It. 1976. Drame biblique réalisé par F. Zeffirelli. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix. (deuxième de 4).

18h30 Télé-M **Alexandra**
Am. 1986. Drame psychologique de R. Markowitz. Un journaliste sportif se souvient de la courte vie de sa fillette atteinte de fibrose kystique.

23h25 CBWFT **Casanova, un adolescent à Venise**
It. 1969. Drame réalisé par L. Comencini. À Venise, au 17e siècle, un adolescent deviendra un séducteur cynique au contact de la société corrompue qui l'entoure.

Jeudi 16 avril

13h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Brit.-It. 1976. Drame biblique réalisé par F. Zeffirelli. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix. (troisième de 4).

23h25 CBWFT **Les poupées de l'espoir**
É.-U. 1983. Drame réalisé par D. Petrie. En 1944, une mère sauve sa famille de la misère en sculptant des poupées de bois.

Vendredi 17 avril

12h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Brit.-It. 1976. Drame biblique réalisé par F. Zeffirelli. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix. (dernière de 4).

19h00 Télé-M **Entre le crépuscule et l'aube**
Am. 1974. Drame policier de H. Hart. Un détective astucieux soupçonne de meurtre le directeur d'une académie militaire.

0h00 CBWFT **Hiver 54 - l'abbé Pierre**
Fr. 1989. Drame social réalisé par D. Amar. À Paris en 1954, l'abbé Pierre travaille avec les Chiffonniers d'Emmaûs pour venir en aide aux plus démunis. Indigné lorsqu'un bébé meurt de froid, il invite le Ministre du Logement à assister aux funérailles. D'autres misères l'incitent à lancer un appel sur les ondes de Radio-Luxembourg, ce qui provoque chez les auditeurs une réaction inespérée et parvient à secouer l'indifférence des pouvoirs publics.

PROVINCE

La Journée du droit le 12 avril

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba, en collaboration avec l'Association du Barreau manitobain, offrira un programme complet de conférences en français au Palais de justice, le dimanche 12 avril.

Cette journée «portes ouvertes» a lieu chaque année dans le cadre des activités de la Journée du droit. De plus, l'Association des juristes présentera un procès simulé en français dans une salle d'audience du Palais de justice, situé au 408, rue York, à Winnipeg.

Outre les conférences offertes au public, qui s'avèrent pour plusieurs personnes la seule occasion dans l'année de dialoguer avec des juristes sur des questions variées se rapportant au droit, l'Association des juristes et l'Institut Joseph-Dubuc auront chacun un kiosque au Palais de justice.

Le président de l'Association des juristes, Me Rhéal Teffaine, croit qu'il est important de sensibiliser le public aux progrès réalisés dans le domaine de la justice et de la pratique du droit dans les deux langues officielles.

Recyclez ce journal!

Transports Canada Aéroports | Transport Canada Airports

TRANSPORTS CANADA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG
PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que Transports Canada a l'intention d'entreprendre en 1992 un programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs et les herbes et broussailles nocives sur ses propriétés, dans un rayon de 30 milles de Winnipeg.

Les dates d'application prévues sont le 22 avril 1992 et le 30 septembre 1992.

On utilisera les pesticides suivants: **Giant Destroyers.**

On utilisera les herbicides suivants: **Amizine, Amitrol T, 2-4-D Amine 500 Calmix (en granules), Hyvar XL, Round up et Killex.**

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, au service suivant:

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
B.P. 7, bâtiment n°2, 139, boulevard Tuxedo
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0H6

Canada





Père Alain Piché
Supérieur provincial
des Oblats de Marie Immaculée

vous invite cordialement au
souper-bénéfice annuel
du
Service de Conseiller

Le vendredi 24 avril 1992
Centre communautaire du Précieux-Sang
202, rue Kenny

Souper servi par la Tour Eiffel
Casino d'amusement
Encan chinois

Coût: 40 $ par personne
(un reçu de 25 $ pour fins d'impôt vous sera remis)
Billets en vente au Service de Conseiller

261, rue Des Meurons
Saint-Boniface R2H 2M9

237-8295

La page de



Bientôt les fermiers vont commencer à semer le grain. Les différentes formes ci-dessous se retrouvent dans le dessin. Trouve-les et colore-les.





Bonjour toi!

Je te parle encore du printemps aujourd'hui. N'oublie pas ton dessin pour mon concours du printemps.

Bicolo





CONCOURS du printemps

Tu as attendu patiemment mon concours. Eh bien, le voilà.

Les plus vieux (9 ans et plus), dessinez un panneau publicitaire qui annonce le printemps.

Les plus petits (3 à 8 ans), dessinez une scène du printemps (des fleurs, des oiseaux qui bâtissent leurs nids, etc.).

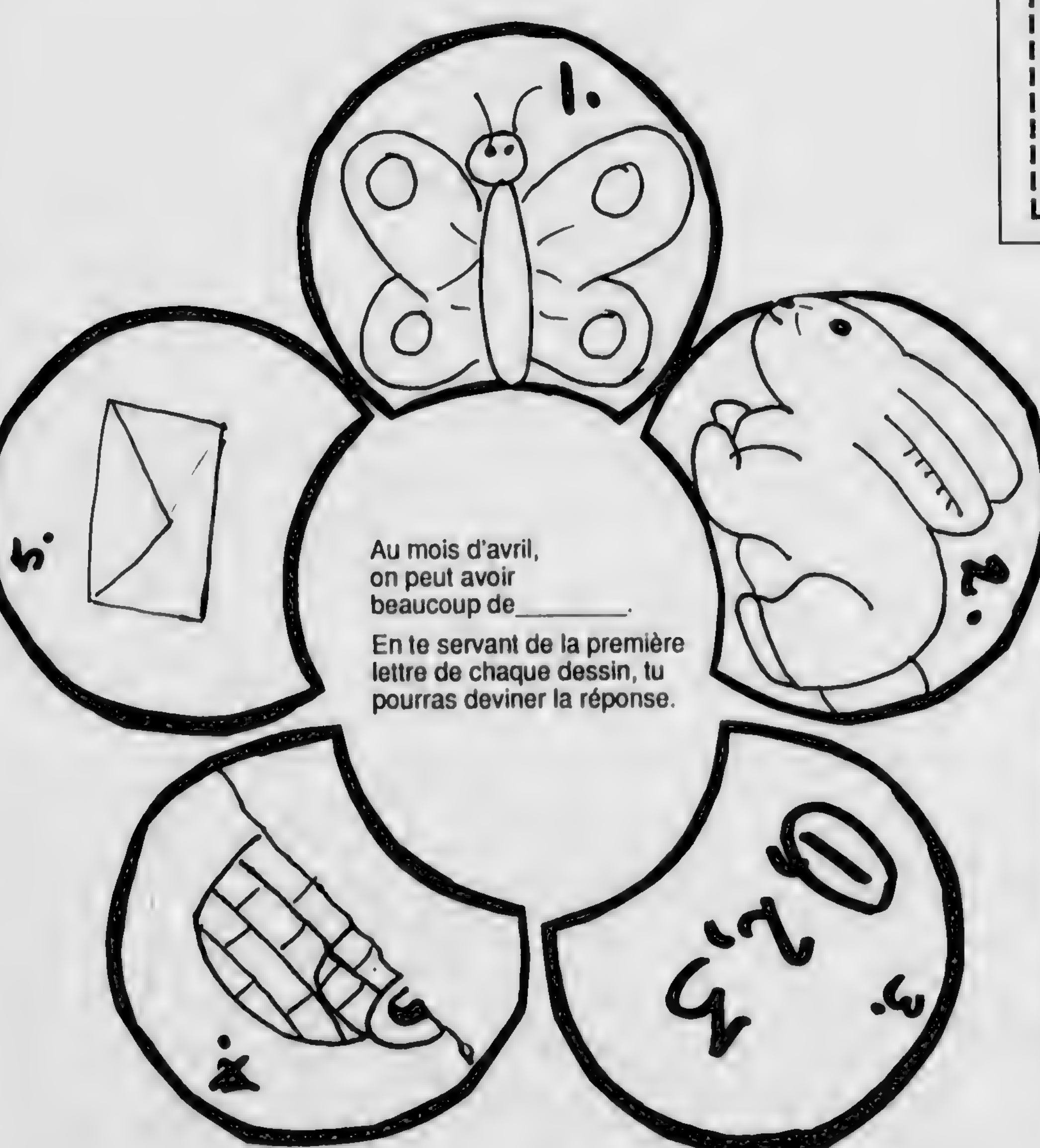
Encore une fois, j'ai beaucoup de prix à donner. Bonne chance!

*Pour participer, rempli le coupon suivant et envoie-le au Club de Bicolo avec ton dessin **avant le 17 avril**.*

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

N° de membre: ____________ Âge: ________

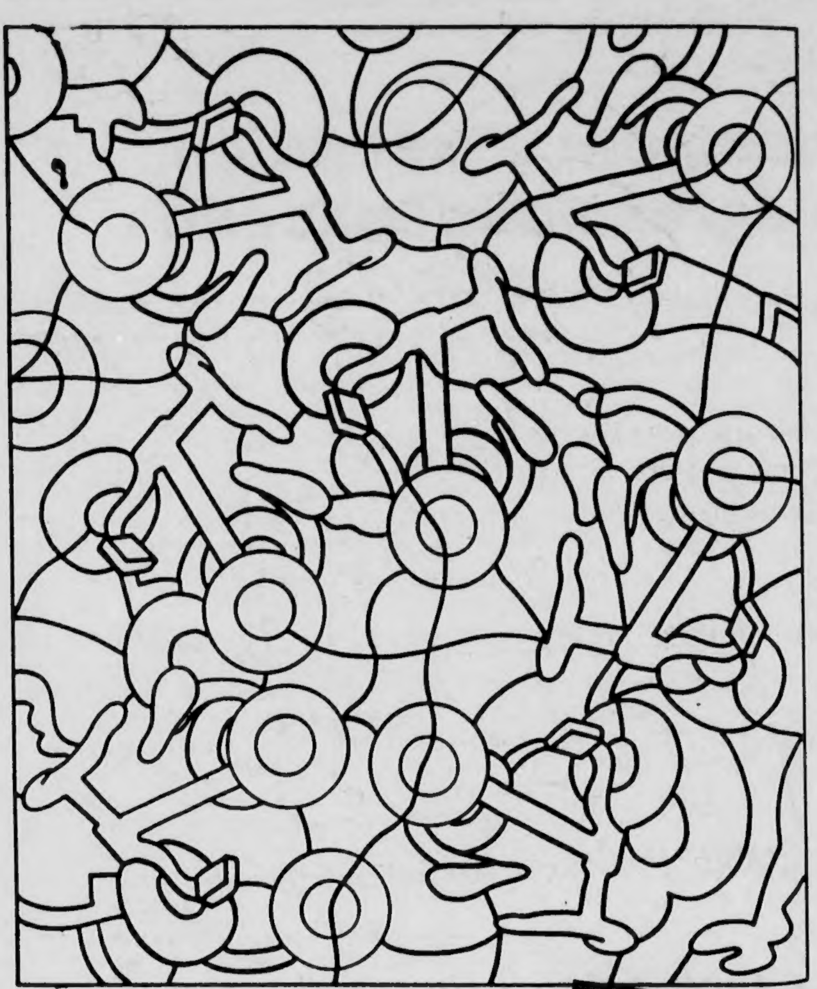




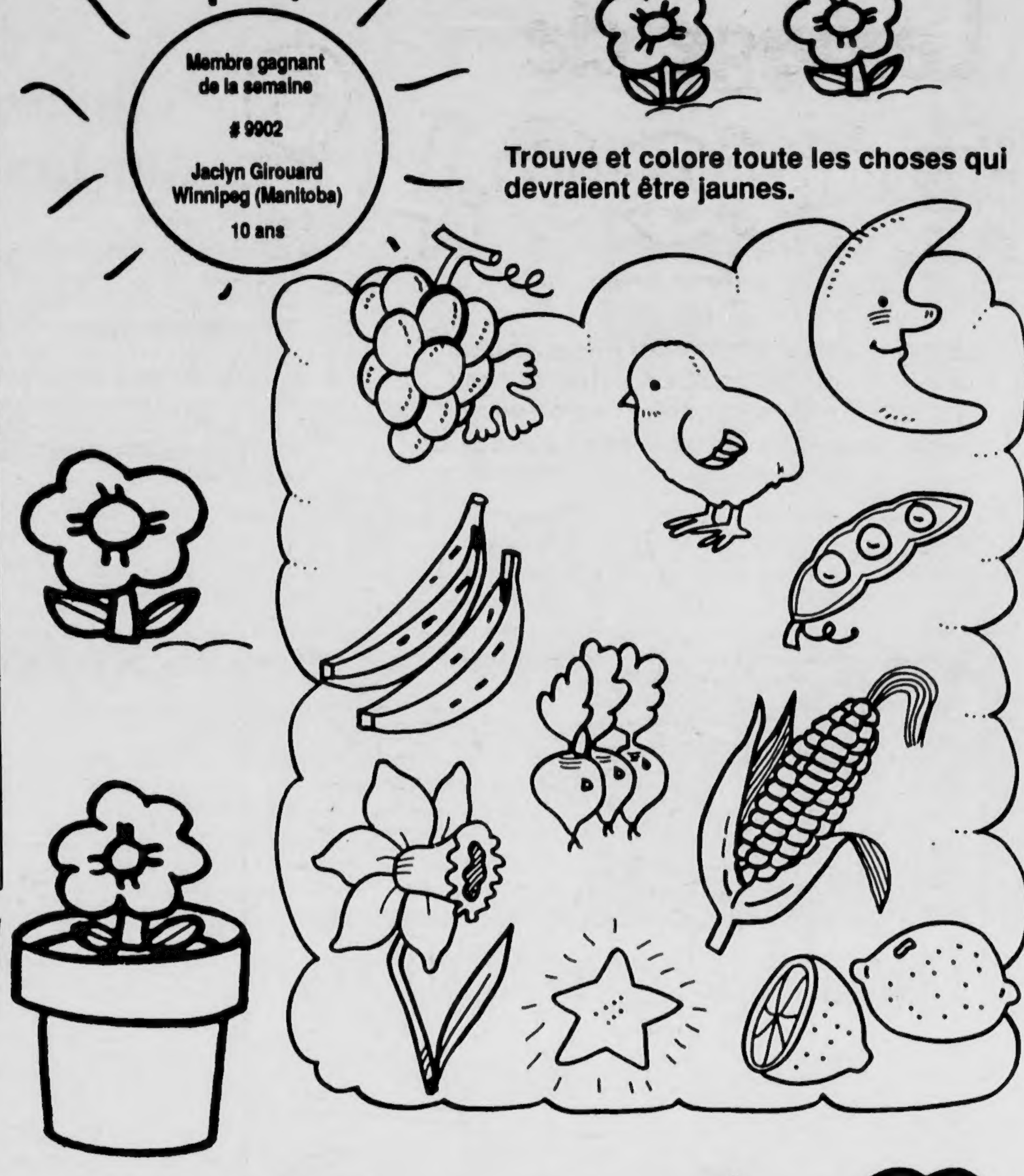
Combien de fleurs Carole a-t-elle plantées?

Combien de pots de fleurs y a-t-il?

Combien de fleurs en tout peux-tu compter?



Tu as hâte de sortir ton tricycle? Trouve sept tricycles dans le dessin et colore-les rouge.



Trouve et colore toute les choses qui devraient être jaunes.

J'ai lu un bon livre.

Sophie, l'apprentie sorcière,
de Henriette Major, Édition Héritage

Les parents de Sophie sont séparés. Sophie croit qu'elle a trouvé un moyen de les ramener ensemble, grâce à une recette de philtre d'amour lue dans un livre sur les bonnes sorcières. Tu vas rire en lisant les aventures de Sophie. Elle rencontre différentes personnes et elle va à la recherche des ingrédients pour son philtre.

Pour enfant de 8 à 10 ans.

Un grand merci à la Boutique du livre.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

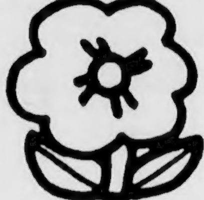
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______





REMERCIEMENTS

Les enfants
de Marie-Nicole Allard,
décédée le 25 mars dernier,
remercient sincèrement
tous les amis et cousins
qui ont témoigné de leur
affection par des voeux
de condoléances
et des dons.

Prions pour le repos de son âme et pour tous les défunts.

La chronique religieuse †

Un document d'animation sur les agressions sexuelles

Tenant une promesse faite au cours de son mandat, le Comité ad hoc de la Conférence des évêques catholiques du Canada sur les cas d'agression sexuelle vient de publier un document d'animation sur «les agressions sexuelles contre les enfants dans l'Église et la société».

Intitulé «Comme une brisure...» et destiné aux paroisses catholiques du Canada et à toute personne ou groupe intéressé, ce document de 64 pages a pour but de sensibiliser les usagers aux différentes formes d'agressions sexuelles. Il veut également favoriser l'application de mesures concrètes susceptibles d'enrayer «ce mal» au sein de l'Église et de la société canadiennes.

Pour ce faire, le document d'animation propose cinq rencontres d'étude portant sur autant d'aspects relatifs aux agressions sexuelles contre les enfants notamment leur nature, leurs caractéristiques, les facteurs propices à de telles agressions dans l'Église et dans la société, la responsabilité personnelle et sociale face à ce phénomène et la prévention de ces comportements.

Pour les 7 membres du Comité, le présent document ne fournit pas de réponses toutes faites à ce problème, pas plus qu'il ne pose toutes les questions pertinentes. Il vise simplement à favoriser et, dans certains cas, à susciter la discussion sur «ce sujet extrêment douloureux et difficile à cerner». À leur avis, d'autres études et d'autres débats seront nécessaires «pour venir à bout du problème».

Selon Mgr Roger Ébacher, président du Comité ad hoc, les révélations d'agressions sexuelles commises contre des enfants par des religieux et des membres du clergé ont profondément choqué la communauté catholique du Canada ces dernières années. «La population est blessée, elle est désenchantée et en colère». Les responsables de ces actions, dit-il, ont causé de graves torts notamment aux victimes, à leurs familles et à l'Église tout entière.

Le phénomène des agressions sexuelles contre les enfants, poursuit Mgr Ébacher, est «un problème social sérieux et fort répandu». Mais il est particulièrement odieux lorsqu'il est imputable à une personne considérée comme un représentant de Dieu, un chef de file dans une Église soucieuse des enfants et des personnes faibles et vulnéraoles, comme nous y invite l'Évangile.

Pour résorber le problème de ces agressions de nature sexuelle, il faut que dans la société chacun s'implique, de proposer Mgr Ébacher, s'inspirant à ce chapitre d'études gouvernementales récentes. De plus, il faut que tous les membres de l'Église y jouent un rôle actif, d'où l'invitation pressante à utiliser le document d'animation proposé comme base de réflexion, d'étude et d'action.

Par ailleurs, selon le Comité, «il n'existe aucune solution rapide au problème des agressions sexuelles contre des enfants». Aussi encourage-t-il les responsables de groupes d'animation un peu partout au Canada à transmettre les observations et les suggestions de leur milieu à la Conférence épiscopale canadienne et à leur diocèse respectif. Forts de ces informations, ces diverses instances verront à prendre les moyens nécessaires pour leur donner suite en temps et lieu.

Le Comité ad hoc de la CECC sur les cas d'agression sexuelle a été mis sur pied à l'automne 1989. Selon toute vraisemblance, il déposera son rapport final en juin 1992. À titre de rappel, il a présenté deux rapports d'étape aux évêques canadiens dans le cadre de leurs assemblées plénières de 1990 et de 1991.

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur des Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers les siècles. Dites cette prière 6 fois pendant 9 jours. A.S.
343-

FLEURS, FLEURS, FLEURS. C'est le printemps! Le Jardin St-Léon ouvre ses portes au début de mai. Venez vous procurer des fleurs du printemps, ou des fleurs pour la fête des Mères. Nous vous offrons aussi tout ce dont vous avez besoin pour aménager le jardin et la cour: tourbe, sacs ou chargements de terre, semences et conseils. Pour du service avec le sourire, pensez à nous!
345-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles. Amen. C.T.
346-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles. Amen. R.B.
347-

MERCI au Sacré-Coeur pour service obtenue. E.A.M.
353-

Recherche

JARDINS DE ST-LÉON. On est à la recherche de jeunes et dynamiques employés pour les mois d'été pour travailler à notre beau petit marché de légumes. (Pas besoin d'être beau mais doit être bien smatte). Si ça vous intéresse de faire partie de notre équipe, appelez-nous au 233–5618 et demandez Lise ou Denis.
344-

À VENDRE: St-Boniface. 2 1/2 étages, à peu près 2 000 pi², 4 chambres à coucher, salle à dîner. Près de l'hôpital et Collège. L'intérieur refait, tapis et plancher de bois dur. 86 900 $. Paul 235–1550 ou 941–1913, agent.
357-

À VENDRE: maison à St-Boniface, 1 1/2 étages, 1 026 pi², 2 chambres à coucher, sous-sol fini avec 3ᵉ chambre, a.c. central, système d'alarme, cour clôturée. Composez le 233–1235.
360-

À VENDRE: (1) St-Boniface: Grande maison familiale, besoin de quelques rénovations - bien propre - très grande - solide - 64 900 $. (2) Norwood: Maison de 1 460 pi², 4 ch. à coucher - grande cuisine - 80's $. (3) St-Vital - Normand Park - grande maison moderne - 2 140 pi² - 4 ch. à coucher - 2 1/2 bains - grande cuisine ensoleillée et gaie. Appelez: Alice Arnal au 257–2528, DelBro R.E. Ltée.
363-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: (1) Appartement de 3 chambres à coucher, 2 étages, 2 entrées privées, spacieux et tranquille. Plancher et escalier en chêne naturel, garde-manger, grands garde-robes, nouveau linoléum dans la cuisine, stationnement pour 2 voitures. Tous les services inclus sauf électricité. Disponible le 1ᵉʳ avril. 595 $/mois. (2) Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, véranda, fraîchement peint, endroit de rangement à l'intérieur, spacieux et tranquille, stationnement, disponible immédiatement. 465 $ services inclus. (3) Appartement d'une chambre à coucher, coin rue Hamel et Aulneau. Entrée privée au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, stationnement. Disponible le 1ᵉʳ mai. 345 $ y inclus tous les services. (4) Stationnement avec prise en face du Collège universitaire de St-Boniface. 35 $ par mois, disponible immédiatement. Composez le 233–7652.
340-

À LOUER: 325, boulevard Provencher, Logement de 2 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, stationnement, laveuse/sécheuse. Libre le 1ᵉʳ mai. Composez le 237-5429.
347-

À LOUER: Libre le 1ᵉʳ mai, 3 chambres à coucher, tout inclus, air climatisé central, stationnement. Près de Marion et Taché. 237–4718.
349-

À SOUS-LOUER: 1ᵉʳ mai, appartement de 2 chambres à coucher avec balcon, 415, St-Jean-Baptiste, 571 $/mois. Stationnement, services, air climatisé compris. Composez le 231–1566 ou concierge au 237–6137. (Je vais laisser le dépôt).
350-

À LOUER: appartement, 1 chambre à coucher, 193, Fernwood, à St-Vital. 385 $/mois. Stationnement, câble compris. Près autobus et magasin. 257–7095 ou 257–9627.
351-

À PARTAGER: maison meublée à Saint-Boniface, près du CUSB et l'hôpital. 250 $/mois, services inclus. Composez le 231–1552.
352-

À LOUER: rue Kavanagh, St-Boniface, app. de 2 chambres à coucher dans demi-duplex. Personnes tranquilles, non-fumeur. Libre le 1ᵉʳ juin. Composez le 237–6600.
354-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher dans duplex sur la rue Valade. Cinq appareils électroménagers, tapis, électricité, gaz, eau et une place de stationnement dans un garage inclus. Libre le 1ᵉʳ juillet. Pas d'animaux domestiques. Non-fumeurs préférés. 676 $ par mois. Composez le 233–3861.
355-

À LOUER: sur la rue Notre-Dame. Appartement d'une chambre à coucher, salon, cuisine et salle de bain. Entrée privée, propre et tranquille. Laveuse et sécheuse dans l'appartement. Tous les services inclus sauf l'électricité. Stationnement inclus. Libre le 1ᵉʳ mai pour 350 $ par mois. Composez le 235–0240.
356-

À LOUER: St-Boniface. Garçonnière meublée. 290 $. Duplex - le haut, 2 chambres à coucher, 460 $. Duplex - le haut, 2 chambres à coucher, 495 $. Paul 235–1550, 941–1913 ou 233–2171.
358-

À LOUER: 1ᵉʳ mai, garçonnière, grande, moderne, système d'intercom, endroit de rangement à l'intérieur. 325 $ stationnement inclus. Tél.: 237–3470.
359-

À LOUER: appartement d'une chambre près du Collège avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231–0224 après 14 h.
361-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 375 $/mois, stationnement et eau compris. Libre le 23 avril. Références requises. Voir le concierge au 5-502, rue St-Jean-Baptiste de 10 h à 12 h du lundi au vendredi.
362-

APP. À LOUER: 2 chambres à coucher, propre, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur, eau, stationnement, laveuse et sécheuse compris. 480 $ + services. Libre le 1ᵉʳ mai. 255–1901.
364-

À LOUER: L'été approche. Planifiez dès maintenant. Maison d'été à Petersfield sur Netley Creek, plage et quai, 3 chambres à coucher, grenier ("loft"), galerie (véranda) avec moustiquaire, foyer, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, etc. Très bien meublé. Petit jardin. Libre pour l'été entier. Au mois. À 50 min. de Winnipeg. Gâtez-vous. Payez-vous un été de plaisir au coût abordable. Contactez le 233–6283 pour de plus amples renseignements.
365-

À LOUER: deux grands app. de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, air climatisé, stationnement, petite cour, près des autobus, écoles, etc. 475 $ et 450 $ par mois + gaz et électricité. Tél.: 235–0440.
366-

WINNIPEG

Portes ouvertes sur les eaux douces

L'Institut des eaux douces de Pêches et Océans Canada ouvre ses portes les 11 et 12 avril aux visiteurs intéressés à découvrir comment les programmes de pêches contribuent à la compréhension de l'environnement.

Entre autres choses, voyez une licorne de la mer grandeur nature; écoutez les sérénades des baleines; découvrez en quoi consiste une tenue de plongée pour l'océan Arctique; voyez si un poisson peut grimper une échelle; et apprenez-en davantage au sujet de la recherche sur les pluies acides.

Pour le grand public, les portes seront ouvertes de 10h à 16 h le 11 et de midi à 16 h le 12. Les organismes communautaires et groupes scolaires peuvent également faire des visites sur rendez-vous les 9 et 10, de 8 h 30 à 16 h, en composant le 983-5000.

L'Institut des eaux douces, le bureau régional du ministère des Pêches et Océans, est situé au 501, University Crescent, à Winnipeg, près du kiosque d'information sur le campus de l'Université du Manitoba.

Y.C.

QUIZ

Où est cette oeuvre?



Photo: Jean-Pierre Dubé

QUESTIONS

1. Où est cette oeuvre?

2. Qui en est l'auteur?

3. Vrai ou faux: le nombre d'autochtones au Canada était le même en 1566 qu'en 1966.

4. Les réserves réunissent combien d'autochtones de nos jours?

5. Combien y a-t-il de Métis au Canada?

6. Qu'est-ce que les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes et du Précieux-Sang ont en commun?

7. Pourquoi les adolescents portent-ils des caquettes à l'école?

RÉPONSES

1. Cette boîte à lettres très originale se trouve sur le chemin Dawson à l'est du village de Lorette. C'est la boîte à lettres de la famille de Gilles et Aline Manaigre.

2. Les propriétaires ont conservé la sculpture qui avait été abandonnée par des locataires dans une maison à revenu de Lorette. On ne connaît pas le nom du sculpteur. Il y a deux ans, Gilles Manaigre a adapté la sculpture à son rôle de postier fantôme.

3. Vrai. En grande partie à cause des maladies importées par les Européens, la moitié des quelque 220 000 autochtones du futur territoire canadien sont morts aux 16e et 17e siècles. Au moment de la Confédération, on en comptait environ 100 000. En 1966, la population autochtone atteignait le même niveau qu'avant le contact des Européens.

4. Ils sont près d'un demi-million, membres de 595 bandes, à être inscrits au terme de la Loi sur les Indiens. La majorité (62%) vit dans des réserves, les autres habitent surtout les grandes villes. La population manitobaine compte 8 % d'autochtones. Depuis la révision de la Loi en 1985, plus de 70 000 personnes ont recouvré leur statut d'Indien inscrit.

5. Selon le recensement de 1986, quelque 150 000 personnes au Canada ont donné métisse comme origine unique ou partielle. Les Métis sont censés être intégrés à la population générale, mais ils accusent un retard marqué sur les autres selon plusieurs indicateurs. Seulement 9 % d'entre eux ont un diplôme postsecondaire, alors que la moyenne au pays est de 33 %.

6. Les jeunes portent des casquettes à l'école, semble-t-il, pour se donner une identité. C'est un phénomème culturel: sans casquette, pas d'identité!, a dit un directeur d'école. Si tu leur interdis le port de la casquette, ils vont trouver autre chose, affirme un autre. Après un bout de temps, tu ne les vois plus, avoue un troisième.

7. Ces écoles tolèrent le port de la casquette en classe, à la discrétion des professeurs, évidemment. Ce n'est pas le cas à l'école Gabrielle-Roy, par exemple où cette pratique est considérée comme un manque de politesse.

Compilé par Jean-Pierre DUBÉ

RECETTES

Pain koulich



Le pain koulich, d'origine russe, est un pain à saveur riche et délicieuse. On le fait cuire dans des boîtes de café pour lui donner sa forme distincte de dôme. Le dessus du pain est décoré d'une glace de confiseur qui dégouline sur les côtés. Traditionnellement, le pain est ensuite décoré soit de nonpareilles, d'une rose fraîche ou en sucre, ou encore d'un petit carré de dentelle.

5 à 5 1/2 tasses (1 250 à 1 375 mL) de farine tout usage
2 sachets de levure (ou 2 c. à table/25 mL)
1/2 tasse (125 mL) de sucre granulé
1 c. à thé (5 mL) de sel
3/4 tasse (175 mL) d'amandes blanchies hachées, grillées
1/2 tasse (125 mL) d'écorces confites d'agrumes, hachées
3/4 tasse (175 mL) de lait
1/2 tasse (125 mL) d'eau
1/3 tasse (75 mL) de beurre ou de margarine
2 oeufs, à la température ambiante
Glace à l'amande (recette ci-dessous)

Mettre de côté 1 tasse (250 mL) de farine. Mélanger ensemble la farine, la levure, le sucre, le sel, les amandes et les écorces confites.

Chauffer le lait, l'eau et le beurre jusqu'à ce que chaud au toucher 125°-130°F (50°-55°C). Incorporer le liquide chaud dans les ingrédients secs; incorporer les oeufs. Battre vigoureusement la pâte. Incorporer suffisamment de farine mise de côté pour former une pâte molle. Déposer la pâte sur une surface farinée et pétrir pour obtenir une pâte lisse et élastique, environ de 6 à 8 minutes. Couvrir la pâte; laisser reposer 10 minutes.

Diviser la pâte en 3 parties égales. Façonner chaque partie en une boule. Déposer chaque boule dans 3 boîtes de café de 13 onces (369 grammes), graissées. Ou diviser la pâte en 8 morceaux; façonner en boules et déposer dans 8 boîtes de soupes de 10 onces (284 mL), graissées. Couvrir et laisser doubler de volume, environ 30 minutes (pour les petites boîtes) ou 45 à 60 minutes (pour les grosses boîtes).

Cuire à 350°F (180°C) 30 minutes (pour les petites boîtes) ou 35 minutes (pour les grosses boîtes) ou jusqu'à ce que cuit. Si nécessaire, couvrir légèrement de papier d'aluminium au cours des 10 dernières minutes de cuisson pour éviter une couleur trop foncée. Démouler et laisser refroidir sur une grille. Décorer de glace à l'amande.

Glace à l'amande: Mélanger 2 tasses (500 mL) de sucre à glacer, 2 à 3 c. à table (25 à 45 mL) de lait et 1/2 c. à thé (2 mL) d'extrait d'amande; battre à la fourchette jusqu'à onctuosité.

Temps de préparation: 30 minutes

Temps de levée: 30 à 60 minutes

Temps de cuisson: 30 à 35 minutes

Donne 3 gros pains cylindriques ou 8 petits pains.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER

Les Services Investors Limitée
MEMBRE DU GROUPE INVESTORS
Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypotécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma
1200–444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone: Bur: 943-6828
Rés: 237-0762

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

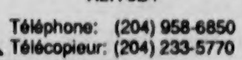

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
•
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
(957-4662)
Richard J.F. Chartier
(957-4681)
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770


OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

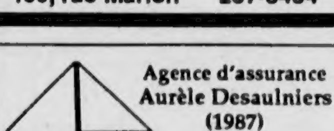
ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.

INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



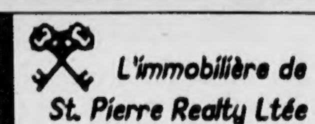
«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC


THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
- Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven.
- Jeu de quilles sept jours par semaine
- Salle de banquet
- Bar et salle à manger
- Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant

Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536